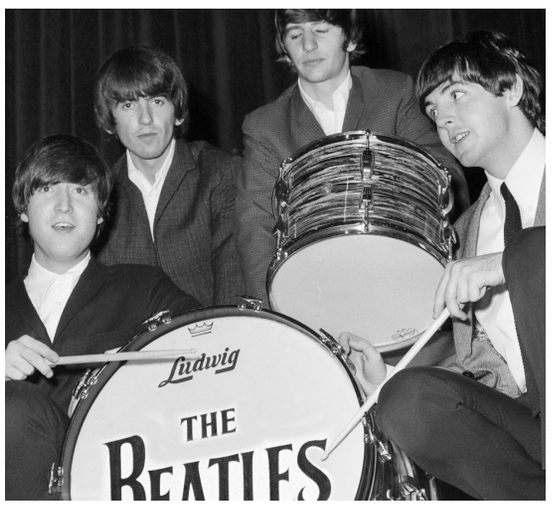


Le passage des **Beatles à Montréal :** Neuf heures qui durent depuis 50 ans

Cahier Culture



Naissance du monde globalisé : un voyage avec une tomate aux **origines de l'Amérique**

Cahier Livres

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CIV N° 63 ◆ LE DEVOIR, LES SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 MARS 2013 2,61 $ + TAXES = 3,00 $

Ce qu'il reste du printemps étudiant

Douze traces laissées par le conflit



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Maxence L. Valade a perdu son œil lors de la manifestation de Victoriaville, qui a tourné en émeute le 4 mai dernier. La violence est l'un des stigmates du printemps étudiant.

Sur les visages, dans les esprits, dans la rue. En mots, en images, en émotions. Empreintes physiques ou intangibles, le printemps étudiant a marqué un tournant dans la société québécoise. Pour le meilleur et pour le pire.

LISA-MARIE GERVAIS

Maxence L. Valade porte la marque du printemps étudiant au visage. Au milieu de sa figure balafrée, deux grands yeux bleus, dont l'un fixant le vide. C'est l'œil que le jeune homme de 21 ans a perdu le 4 mai 2012, lors de l'émeute de Victoriaville. Un projectile l'a frappé à la tête, causant un traumatisme crânien et fracturant son ossature faciale.

Pour lui, pas question d'être un *« martyr de la grève »*. *« Je ne veux pas confisquer cette brutalité policière comme le matricule 728 l'a fait, de son côté*, souligne-t-il. *Il y a, tous les jours, des itinérants, des autochtones qui vivent la brutalité. Ils sont mieux placés pour incarner ça que moi, qui ai reçu une balle quelque part. Dans le mouvement, il y a tellement eu de gens avec des traumatismes crâniens, des dents pétées et des membres cassés. Je*

VOIR PAGE A 12 : **PRINTEMPS**

Dossier › Vestiges d'un printemps érable : les traces politiques, financières, judiciaires, artistiques, scolaires et citoyennes. ***Pages A 6 à A 8***

Le printemps d'après
Un projet multimédia de l'ONF et du *Devoir*
ledevoir.com/printemps2012

FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Québec monte au front

« Nous demandons l'exclusion du Québec de ce nouveau programme fédéral et nous refusons ce recul de 15 ans »

JESSICA NADEAU
MARIE VASTEL

Québec veut être exclu du nouveau programme fédéral sur la formation de la main-d'œuvre et entend *« poser des gestes »* en ce sens, sans toutefois être capable de préciser les actions qui seront entreprises par un gouvernement qui n'a pratiquement plus de rapport de force.

« Nous demandons l'exclusion du Québec de ce nouveau programme fédéral et nous refusons ce recul de 15 ans dans les travaux qui ont été faits pour être efficaces et performants en matière de formation et en matière d'adéquation entre la formation et l'emploi au Québec », a dénoncé Agnès Maltais en point de presse vendredi matin.

Elle réagissait à la décision d'Ottawa de modifier les ententes avec le marché du travail

VOIR PAGE A 12 : **QUÉBEC**

Lire aussi › L'éditorial de Bernard Descôteaux : Les gros sabots. ***Page B 4***

Crédit d'impôt aboli : Les fonds de travailleurs sont inefficaces, dit Ottawa. ***Page C 1***

L'ACDI conservera son mandat, selon le ministre des Affaires étrangères, John Baird. ***Page A 3***

AUJOURD'HUI



Économie › Les effets secondaires de la commission Charbonneau. Les futurs ingénieurs peinent à obtenir des stages en entreprise. ***Page C 1***

Actualités › Montréal suspend un cadre pour avoir parlé aux médias. ***Page A 9***

Avis légaux..... C 9
Carrières..... C 4
Décès..... C 10
Mots croisés..... D 4
Petites annonces.... C 10
Sudoku..... D 4

Censure et haut-le-cœur pour les photographes de guerre en Irak

Il y a dix ans cette semaine éclatait la guerre d'Irak. Une guerre unique, à la fois la première et, comme le suggère l'introduction du livre *Photojournalists on War*, la dernière de son genre. Entretien avec l'auteur Michael Kamber.

LAURENCE CORNET
à New York

Le photojournaliste Michael Kamber est l'un des témoins privilégiés de la guerre d'Irak, un conflit où la cruauté semble finir par ne plus compter : *« Quand on est dans une situation où dix voitures piégées explosent chaque jour pendant*

VOIR PAGE A 12 : **IRAK**



BEN BRODY

9 mars 2008 à Musayyib : Ben Brody photographie un soldat américain à la recherche d'un suspect.

SOLUTION CERTIFIÉE 5 ÉTOILES
Propulsez votre entreprise
• Développement d'affaires
• Accréditation certifiée 5 étoiles
Certifié 5 Étoiles ®
Chantal Thibault
Montréal 514 796-8677 Québec 418 692-6677

L'Artisan du Store
Certifié 5 Étoiles ®
Fabriqué au Québec
CLAUDE BOUCHARD
MONTRÉAL 514-231-8677
LAVAL 450-627-3716
LONGUEUIL 450-445-9829
QUÉBEC 418-654-8677
TROIS-RIV. 819-696-8677
REPENTIGNY 450-585-7577
TERREBONNE 450-437-4666
ST-SAUVEUR 450-227-7377
BROMONT 450-534-4377
WWW.ARTISAN-DU-STORE.CA
STORES SUR MESURE
OPAQUE, SOLAIRE ou TRANSLUCIDE
- Stores motorisés
- Toiles à rouleau
- Stores romains
- Panneaux coulissants
- Stores verticaux PVC
- Stores horizontaux de bois, de PVC, de métal
- Toiles pour verrière
- Stores extérieurs
- Persiennes
ESTIMATION GRATUITE
50% DE RABAIS OU INSTALLATION GRATUITE
STORES DE BOIS
TEINTURE ESSUYÉE
TOILES SOLAIRES
DÉCORATIVES
MOTORISÉES

sunwing.ca

TOUS LES VOLS DE SUNWING AIRLINES OFFRENT LE SERVICE AU CHAMPAGNE

Tous les passagers vivent l'expérience du service Élite:
20 kg de franchise de bagages · Verre de champagne · Choix de repas chauds · Vin au repas · Boissons non alcoolisées · Collations · Service de serviettes chaudes · Écouteurs · Primeurs cinématographiques · Sac à dos pour enfants · Service courtois et amical

Service Élite Plus
Pour aussi peu que 40$ par trajet, maximisez votre expérience de vol
Toutes les inclusions du service Élite avec en PLUS: Sièges avec plus d'espace · Préselection de sièges · 10kg d'extra sur la franchise de bagages · Enregistrement et embarquement prioritaires

NOUVEAU! La présélection de sièges et le surclassement en *Élite Plus* peuvent maintenant être réservés en ligne !



ESCAPADES ABORDABLES

à partir de

695$



DÉPARTS DE MONTRÉAL • 1 SEMAINE • TOUT COMPRIS

À partir de 695$

SANTA LUCIA — 695$
Gran Club Santa Lucia ★★★★
Chambre • 17 et 24 avril

PUERTO PLATA ★★★PLUS — 745$
smile Casa Marina Beach Resort
Chambre supérieure vue jardin
9, 16 et 23 avril

CAYO SANTA MARIA ★★★★★ — 795$
Memories Paraiso Beach Resort
Suite junior balcon • 11, 18 et 25 avril

HOLGUIN — 795$
Riu Playa Turquesa ★★★★PLUS
Chambre • 9, 16 et 23 avril

À partir de 895$

CAYO COCO — 895$
Memories Flamenco Beach Resort ★★★★★
Suite junior balcon vue jardin
9, 16 et 21 avril

VARADERO — 895$
Be Live Turquesa ★★★★
Chambre • 7, 19 et 22 avril

PUNTA CANA ★★★★ — 945$
Natura Park Eco Resort & Spa
Chambre • 11 et 17 avril

PUNTA CANA ★★★★ — 995$
smile Be Live Grand Punta Cana
Chambre économique • 15 et 22 avril

À partir de 1095$

JAMAÏQUE ★★★★ — 1095$
Braco Village Hotel & Spa
Chambre royale vue jardin
12, 19 et 26 avril

***LIBERIA* COSTA RICA** — 1095$
smile Villas Sol Hotel & Beach Resort ★★★★
Chambre • 15, 22 et 29 avril

CANCUN — 1145$
Oasis Cancun ★★★★
Chambre • 13 et 20 avril

RIVIERA MAYA ★★★★ — 1195$
Barceló Maya Beach Resort
Chambre supérieure • 12 et 19 avril

Pour réserver vos vacances Sunwing contactez votre agence de voyages ou visitez Sunwing.ca/fr

Départs de Montréal. Offre d'une durée limitée applicable pour des nouvelles réservations seulement effectuées du 23 au 29 mars 2013 (inclusivement). Prix par personne, basés en occupation double pour un séjour de 7 nuits (à moins d'indication contraire) incluant les taxes et frais relaifs au transport sauf la taxe locale payable au départ de certaines destinations (Cuba 25 CUC, Rép. dom. 30$ US, Costa Rica 29$ US). Les sièges à ces prix sont en quantité limitée, la capacité est contrôlée et est valide au moment de l'impression. L'offre est sujette à changement et pouvant être retirée en tout temps sans préavis. Vols opérés par Sunwing Airlines. Les prix n'incluent pas la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages de 2,00 $ par tranche de 1 000 $ de services achetés. Pour les modalités et conditions complètes, veuillez vous référer à la brochure Vacances Sunwing 2012/2013. Titulaire d'une permis du Québec. 23032013

ACTUALITÉS

Constitution : Martin Cauchon dit oui… plus tard

Ottawa — Le candidat à la direction du Parti libéral du Canada Martin Cauchon estime que sa formation doit *«redevenir un acteur politique de premier plan au Québec»*. Pour ce faire, le PLC doit offrir une position *«équilibrée»* par rapport à l'unité canadienne, ce qui implique de reconnaître que la non-signature par le Québec de la Constitution de 1982 pose problème. *«La politique de l'autruche, qui consiste à fermer les yeux et ne rien faire, contribue à la réélection périodique de gouvernements séparatistes au Québec»*, écrit-il dans une lettre ouverte envoyée vendredi aux médias. Il n'est pas question de se lancer dans une ronde de négociations pour autant. *«Le moment n'est pas encore venu de rouvrir le débat constitutionnel et d'entamer un nouveau cycle de pourparlers»*, écrit-il. Mais il promet, s'il est élu, de pratiquer un fédéralisme *«flexible, inclusif et participatif»* avec les provinces, de manière à *«préparer la table»* pour éventuellement *«ramener le Québec dans le giron constitutionnel, mettant ainsi une fois pour toutes un terme à l'instabilité politique et économique»*.

Le Devoir

La cause du sénateur Brazeau reportée

Accusé de voies de fait et d'agression sexuelle, le sénateur Patrick Brazeau a l'intention de mettre tout cela derrière lui et de retourner travailler au Sénat pour les Canadiens, a indiqué vendredi son avocat. Le sénateur s'était fait expulser du caucus conservateur au lendemain de son arrestation. Présent à la cour pour son client dont le dossier était appelé devant un juge, Me Michel Swanston a fait savoir que la cause a été reportée au mois de juin, après qu'il eut plaidé que toute la preuve ne lui avait pas été dévoilée. M. Brazeau n'était pas présent à la cour vendredi, mais deux avocats le représentaient. Le procureur de la Couronne, Sylvain Petitclerc, a indiqué que les avocats de la défense ont reçu la totalité du dossier — rapports de police et déclaration de la victime — et que le dossier était *«100 % complet»*. Questionné pour savoir si M. Brazeau tentait de gagner du temps ou de faire traîner le dossier, Me Petitclerc a répondu qu'il s'agissait d'*«une possibilité»*.

La Presse canadienne



FRED CHARTRAND LA PRESSE CANADIENNE

Selon le ministre des Affaires étrangères John Baird, il n'y aura pas de rationalisation du personnel.

BUDGET FÉDÉRAL

L'ACDI conservera son mandat malgré la fusion

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

La fusion de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) est mal accueillie par le milieu de la coopération, qui craint un asservissement de la première au second. Le gouvernement, lui, assure que le mandat de l'ACDI ne sera pas modifié et qu'il est beaucoup trop tôt même pour conjecturer sur de possibles pertes d'emplois.

La fusion de l'ACDI avec le MAECI contenue dans le budget 2013 déposé jeudi à Ottawa n'avait pas été annoncée ni n'avait fait l'objet d'une fuite. La surprise a été d'autant plus grande que la justification de cette fusion reste nébuleuse. *«Les mécanismes utilisés par le gouvernement pour réaliser ses objectifs en matière de développement sont désormais à multiples facettes et font plus souvent appel à ses relations bilatérales et multilatérales, à ses intérêts commerciaux et à la mobilisation* […] *de la société civile et du secteur privé»*, peut-on lire dans le budget.

Il n'en fallait pas plus pour affoler le milieu de la coopération déjà échaudé par les récentes déclarations du ministre responsable de l'ACDI, Julian Fantino, selon qui l'ACDI devrait promouvoir les intérêts commerciaux du Canada à l'étranger. L'Association québécoise des organismes de coopération internationale dénonce donc une fusion qu'elle apparente à une *«tutelle»* parce qu'elle *«subordonne désormais la solidarité internationale aux intérêts de la politique étrangère et commerciale canadienne»*.

Sur le terrain

Vision mondiale Canada se dit préoccupée par cette fusion faisant en sorte que *«l'aide au développement sera utilisée pour renforcer la sécurité et la prospérité du Canada plutôt que pour mettre l'accent uniquement sur les besoins et les aspirations des pauvres»*. Son président, Dave Toycen, fait valoir qu'*«il y a déjà assez de défenseurs dans le monde des besoins des entreprises et des puissants»*.

Ottawa rétorque qu'il n'en est rien. Dans les coulisses gouvernementales, on explique que *«le mandat de l'ACDI reste le même»*. De la même façon que les Affaires étrangères et le Commerce international ont été fusionnés tout en conservant chacun leur ministre, l'ACDI conservera le sien. *«Personne n'oserait dire que le ministre Ed Fast est sous l'autorité du ministre John Baird même si c'est le même ministère. Le ministre Fast a son propre sous-ministre, son personnel, etc.»*, dit cette source.

On explique que la différence se fera sur le terrain. On donne l'exemple d'Haïti où l'ACDI mènerait un projet de développement tandis que les Affaires étrangères piloteraient une initiative policière. *«En ce moment, lorsque vient le temps d'évaluer l'efficacité des projets, il y a une personne qui évalue celui de l'ACDI et une autre, celui de MAECI. Il n'y a aucune raison pour que ce ne soit pas la même personne qui fasse le travail.»*

Moins de personnel?

Est-ce à dire qu'il y aura une rationalisation du personnel? Le ministre des Affaires étrangères, John Baird, assure que non. *«Nous ne faisons pas cela pour des raisons budgétaires.»*

Il n'est même pas encore question de déménager les employés d'un édifice à l'autre. Il faut dire que l'ACDI a pignon sur rue à Gatineau, le MAECI, du côté ontarien… L'ACDI est un des ministères fédéraux où le français est prédominant, ce qui n'est pas le cas du MAECI. L'ancien ministre libéral des Affaires étrangères Lloyd Axworthy, qui a le statut de vedette du milieu, a qualifié la fusion d'*«admirable»* et ajouté qu'il l'*«appuie fortement»*.

Le Devoir

Lire aussi › La fin de l'ACDI, prévue et prévisible. Une lettre ouverte en page Idées.
Page B 5

TAUPES À L'ASSURANCE-EMPLOI

L'opposition dénonce une « chasse aux sorcières »

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

La décision de Service Canada de se lancer à la recherche des dénonciateurs de son service d'intégrité relève de la *«chasse aux sorcières»*, estiment le Nouveau Parti démocratique (NPD) et le Bloc québécois (BQ).

Le Devoir révélait jeudi le contenu d'une lettre confidentielle informant les enquêteurs des services d'intégrité du Québec que *«l'Unité des enquêtes spéciales du Service de l'intégrité interne procède à une enquête administrative concernant la divulgation non autorisée de documents auprès des médias canadiens de communication»*. Une manière de dire que les enquêteurs aux fraudes de l'assurance-emploi font eux-mêmes l'objet d'une enquête.

«Ça rappelle le climat de suspicion qu'il pouvait y avoir dans les années 50 aux États-Unis»

Une directrice exécutive écrivait aux destinataires que *«des indications démontrent que vous seriez en position de pouvoir nous fournir de l'information concernant ces événements»*. Selon nos informations, la lettre a été envoyée à plusieurs enquêteurs du Québec et de l'Ontario.

Pour le député bloquiste Jean-François Fortin, *«ça rappelle le climat de suspicion qu'il pouvait y avoir dans les années 50 aux États-Unis, quand on cherchait des communistes. Ils disent avoir des indications… C'est une façon de mettre de la pression, comme lorsqu'on sépare des complices dans un interrogatoire. Et ça instaure clairement un climat de peur.»*

Camouflage

À la Chambre des communes, le NPD a affirmé que *«ces dénonciateurs sont des héros. Il faudrait les honorer, et non les pourchasser»*. L'opposition estime que *«cette opération de camouflage des conservateurs n'empêchera pas les gens d'être outrés par ces inspections dans les foyers et par les attaques des conservateurs à l'endroit de l'assurance-emploi»*, a indiqué la députée Megan Leslie.

Le premier ministre a esquivé les questions pour réitérer que *«l'assurance-emploi est un programme bien important pour ceux qui ont payé leurs primes et qui s'attendent à ce que le programme soit là quand ils sont au chômage»*.

L'enquête interne à Service Canada vise à trouver les taupes qui ont fourni aux médias — vraisemblablement *Le Devoir* et CBC — des informations sur les méthodes d'enquête des inspecteurs et les quotas qu'ils doivent respecter. Service Canada n'a pas répondu à nos demandes de précisions vendredi.

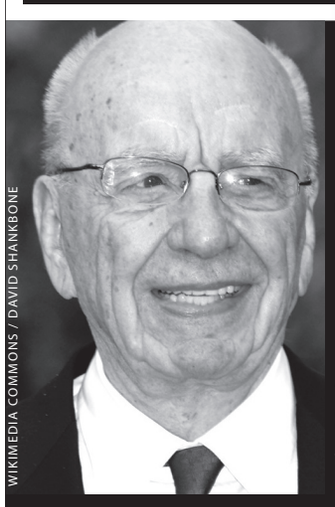
Le Devoir



SEAN KILPATRICK

La députée néodémocrate Megan Leslie

Média@McGill présente
L'AFFAIRE MURDOCH
UNE ÉVALUATION CRITIQUE DU SCANDALE DES ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES
TABLE RONDE PUBLIQUE ET GRATUITE EN ANGLAIS
JEUDI 28 MARS 2013 À 17 H 30
PAVILLON LEACOCK, SALLE 232
855, SHERBROOKE OUEST
WWW.MEDIA.MCGILL.CA
514 398-8364



WIKIMEDIA COMMONS / DAVID SHANKBONE

LE SCANDALE DES ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES: UNE VICTOIRE À LA PYRRHUS?
SARAH ELLISON
JOURNALISTE ET AUTEURE

JOURNALISME, VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION :
LA COMMISSION D'ENQUÊTE LEVESON ET LES IMPLICATIONS POUR DES MÉDIAS D'INFORMATION DÉMOCRATIQUES
DES FREEDMAN
GOLDSMITHS, UNIVERSITÉ DE LONDRES



WIKIMEDIA COMMONS / HLUNDGAARD

mMEDIA@mcgill McGill

81e CONGRÈS DE L'ACFAS
Du 6 au 10 mai 2013
UNIVERSITÉ LAVAL, VILLE DE QUÉBEC

1 SEMAINE POUR DÉPASSER LES FRONTIÈRES DE VOS SAVOIRS
Plus de 200 colloques dans tous les secteurs de la recherche

Inscrivez-vous sur www.acfas.ca
Tarifs préférentiels jusqu'au 31 mars

UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Sous le patronage de l'UNESCO
En collaboration avec la Commission canadienne pour l'UNESCO

Association francophone pour le savoir Acfas
UNIVERSITÉ LAVAL
Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie Québec
Caisse de dépôt et placement du Québec
RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET
#Acfas

ACTUALITÉS

L'EpiPen et le défibrillateur à la portée de tous

Une formation en premiers soins ne sera plus obligatoire

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Il ne sera plus nécessaire de détenir une formation en premiers soins pour venir en aide à une personne souffrant d'une réaction allergique sévère ou d'une défaillance cardiaque.

En l'absence d'un premier répondant ou d'un ambulancier, *«toute personne»* pourra utiliser un défibrillateur externe pour procéder à une réanimation cardiorespiratoire sur un tiers en cas d'urgence. Même scénario du côté des victimes d'allergie: *«toute personne»* pourra administrer de l'adrénaline à l'aide d'un auto-injecteur — connu sous le nom d'EpiPen — à une personne présentant les symptômes du choc anaphylactique.

Auparavant, poser ces gestes sans avoir suivi une formation préalable était considéré comme un acte médical illégal, ce qui donnait des maux de tête, entre autres, aux enseignants et aux moniteurs de camps appelés à agir en cas de réaction allergique sévère chez un enfant. Québec a publié ces modifications dans la *Gazette officielle* de mercredi. La nouvelle réglementation entrera en vigueur le 4 avril prochain.

Déjà, en 2006, Québec avait suspendu l'obligation de détenir une prescription pour se procurer un EpiPen et élargir le nombre de premiers intervenants autorisés à réagir, moyennant une formation en secourisme reconnue.

«C'était urgent d'agir», dit Marie-Josée Bettez, présidente de Déjouer les allergies. *«On ne pouvait pas faire dépendre la vie d'un enfant sur une formation.»* Elle ajoute que la formation des enseignants sur les allergies est toujours souhaitable, mais qu'avec le nouveau règlement, toutes les personnes allergiques sont plus en sécurité car quiconque pourra leur venir en aide.

Mme Bettez milite également au sein de la Coalition pour la Loi de Megann, formée après le décès de la petite Megann Ayotte Lefort, six ans, en 2010, à la suite d'une grave réaction allergique et asthmatique alors qu'elle se trouvait à l'école.

Le Devoir



MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY LE DEVOIR

Environ 200 personnes ont pris part à la manifestation vendredi à Montréal.

MANIFESTATION DU 22 MARS

Les policiers coupent court à la commémoration

BAHADOR ZABIHIYAN

Le rassemblement visant à souligner le premier anniversaire de la première manifestation contre la hausse des droits de scolarité du gouvernement Charest a rapidement été dispersé vendredi par les policiers, et environ deux cents personnes ont été interpellées, y compris le célèbre Anarchopanda.

«Depuis une semaine et demie, le droit de manifester est mort à Montréal», a expliqué l'Anarchopanda par téléphone au Devoir, alors qu'il se trouvait dans le groupe de manifestants sur le point d'être arrêté par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Le professeur de philosophie qui souhaite garder l'anonymat explique que c'est la première fois qu'il se fait arrêter de la sorte.

L'Anarchopanda, qui était devenu aux yeux de nombreux étudiants une mascotte du printemps érable, dit aussi avoir pris *«son premier vrai coup de matraque»* dans les côtes. Il se trouvait près de l'intersection du boulevard de Maisonneuve et de la rue Labrecque lorsque les policiers anti-émeutes ont chargé la foule qui avançait au milieu de la circulation.

«Depuis une semaine et demie, le droit de manifester est mort à Montréal»

Quatre appels à la dispersion

Le SPVM avait auparavant demandé à quatre reprises à la foule de se disperser en déclarant la manifestation illégale, selon le porte-parole de la police, Jean-Bruno Latour. Le point de rendez-vous de cette manifestation était le parc Émilie-Gamelin, à 18 h, mais les organisateurs n'ont pas fourni l'itinéraire à l'avance aux policiers. Le sergent Latour ne rapportait aucun acte criminel ni geste de violence, mais il estime que la police a décidé de disperser la manifestation, car le cortège avançait dans le sens inverse de la circulation sur le boulevard de Maisonneuve, ce qui présentait un risque pour la sécurité du public.

Cette intervention policière a par ailleurs fait réagir l'Association facultaire des étudiants en science politique et droit (AFESPED) de l'Université du Québec à Montréal, qui est à l'origine du rassemblement. Dans un communiqué, celle-ci a dénoncé ce qu'elle qualifie de *«techniques d'intimidation employées par le SPVM et par d'autres corps policiers du Québec»*. L'Association pour une solidarité syndicale étudiante qui avait apporté son soutien à l'AFESPED a aussi condamné l'intervention policière. Son porte-parole, Jérémie Bédard-Wien, a dû courir pour ne pas se retrouver pris en souricière par le SPVM.

Finalement, deux groupes de manifestants ont été encerclés par les policiers près de l'intersection des rues Saint-Timothée et Labrecque et du boulevard de Maisonneuve.

Un troisième groupe de manifestants s'est formé près de l'intersection des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, en fin de soirée. Les manifestants pris dans les deux souricières ont attendu plusieurs heures avant d'être embarqués dans les autobus de la Société de transport de Montréal par le SPVM. *«Les gens chantent et dansent pour se réchauffer»*, a expliqué par téléphone au *Devoir* Evelyne Laforest, qui se trouvait dans le groupe de manifestants en train de se faire arrêter.

Les personnes arrêtées devraient recevoir une amende de 634$ en vertu du règlement P6 de la Ville de Montréal, selon le porte-parole de la police.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

BUDGET FÉDÉRAL

Des tarifs douaniers pourraient creuser l'écart des prix

JULIAN BELTRAME
à Ottawa

Les consommateurs canadiens paieront des centaines de millions de dollars de plus sur des biens de consommation courante allant des aliments aux bicyclettes, à cause d'une modification aux tarifs douaniers sur les importations de pays émergents tels la Chine et l'Inde, affirment des analystes.

Le changement, passé un peu inaperçu dans le budget fédéral de jeudi, stipule qu'à partir de 2015, le gouvernement fédéral fera passer 72 pays — dont la Chine, l'Inde, le Brésil, la Russie et l'Indonésie — d'une catégorie de tarifs douaniers pour les pays les plus pauvres à celle pour les pays développés.



Jim Flaherty

La mesure est en quelque sorte une réplique à l'élimination, hautement publicisée par Ottawa, des tarifs douaniers sur les importations de vêtements pour bébé et d'équipement de sport. Le ministre des Finances, Jim Flaherty, a dit espérer que cela contribuerait à réduire l'écart des prix entre le Canada et les États-Unis.

Plus de 1000 produits

Mais le changement dans la classification des pays émergents pour les tarifs douaniers, qui augmenteront alors d'environ 3%, éclipsera toute baisse de prix que les Canadiens pourraient constater grâce à l'élimination de tarifs sur certains articles pour bébé et de sport.

Cette élimination de tarifs s'appliquera à 37 produits importés, tandis que l'augmentation fera monter les prix de plus de 1000 produits, selon Mike Moffatt, professeur à l'école de gestion Richard Ivey de l'Université Western Ontario.

Résultat: les consommateurs canadiens paieront probablement plus cher pour plusieurs produits, dont certains aliments importés.

Par exemple, le tarif douanier pour les bicyclettes passera de 8,5 à 13%; celui sur les stores vénitiens de 3 à 7%, sur les ventilateurs de table de 2,5 à 8%; sur les parapluies de 5 à 7%, et de 5 à 10,5% sur la fécule de pommes de terre.

Selon les prévisions du gouvernement, l'élimination des tarifs douaniers sur l'équipement sportif et les vêtements pour enfants lui coûtera environ 76 millions par année, mais il tirera 333 millions de plus avec l'élimination de la liste des pays privilégiés. *«C'est comme s'ils nous donnaient un dollar pour en reprendre cinq»*, a déploré M. Moffatt.

Traitement préférentiel

L'économiste principal de la Banque de Montréal Doug Porter, qui se penche souvent sur la question des écarts de prix entre le Canada et les États-Unis, a indiqué que ces changements pourraient en fait accroître les différences plutôt que les réduire.

Dans le budget Flaherty, le gouvernement a expliqué qu'il apportait des changements sur la façon dont les pays sont classifiés afin de mieux refléter la nouvelle réalité économique mondiale. Si les exportations d'un pays représentent 1% ou plus des exportations mondiales pendant deux années consécutives, ou si le pays est classifié comme étant un pays à revenu élevé ou à revenu intermédiaire, selon les critères de la Banque mondiale, il changera de catégorie.

«Nous avons choisi quelques produits dans le but de voir l'effet de cette mesure sur les prix à la consommation», a expliqué le ministre Flaherty vendredi, à Vancouver. Selon lui, il n'est plus raisonnable de laisser certains pays riches dans la liste des pays qui bénéficient d'un traitement préférentiel, une liste qui n'a pas été mise à jour depuis 1974.

Mais la nouvelle classification donnera des groupes hétéroclites: Hong Kong, Israël et la Corée du Sud passent à la catégorie de pays développés, tout comme la Jamaïque, la République dominicaine, l'Inde, l'Iran, la Jordanie, Cuba, le Venezuela et le Kazakhstan.

Selon M. Moffatt, certains des changements sont logiques, comme le fait de traiter le Japon et la Corée du Sud de la même façon. *«Mais lorsqu'il s'agit de pays comme le Kazakhstan, la Jamaïque et même l'Inde, ils sont en voie de développement, mais il est un peu inhabituel de dire qu'ils sont complètement développés»*, a-t-il noté.

Des économistes croient qu'Ottawa pourrait ainsi vouloir combattre ce que le Canada et d'autres pays développés décrivent comme un avantage commercial qu'obtiennent les pays qui peuvent ajuster leur taux de change pour faire gonfler leurs exportations.

La Presse canadienne

Papeterie
Casse-Noisette
Le courrier c'est comme des fleurs en hiver
Papier Lalo - papiers St-Gilles - Cartes - Plumes
Stylos - Livres d'or - Albums de photos
L'AGENDA MODERNE — agendas MIGNON
445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980
Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

Félicitations à notre gagnante du concours
LE DEVOIR Libre de penser
EXPO manger santé et vivre vert
MME GHISLAINE ALEXANDRE

Découvrez un Montréal gourmand
à travers 52 adresses d'exception
Dévorer Montréal
Restos uniques, cafés sympas et autres adresses d'exception
Claire Bouchard et Chantelle Grady
Un guide coup de cœur dont vous ne pourrez plus vous passer !
LES ÉDITIONS DE L'HOMME
Une société de Québecor Média

Achetons immédiatement tableaux
canadiens et européens.
Antiquités haut de gamme.
Grande valeur offerte.
Borduas
Ferron
Fortin
Gagnon
Krieghoff
Lemieux
Letendre
McEwen
Pellan
Riopelle
Suzor-Côté
et autres…
Jean-Paul Lemieux «Portrait de jeune fille» Huile sur toile
Évaluation verbale gratuite pour les noms ci-haut mentionnés, selon la disponibilité.
Claude Lafitte évaluateur et expert conseil
Galerie Claude Lafitte
depuis 1975 • 514.842.1270
2160 rue Crescent, Montréal, www.lafitte.com

porter
raffinée sur toute la ligne

Gagnez votre course contre la montre.

Porter vous fait gagner jusqu'à deux heures sur un aller-retour. Porter atterrit à l'aéroport du centre-ville de Toronto. À deux pas de tout. Pas de besoin de courir pour faire marcher vos affaires.



Vols au départ de Montréal. Réservez d'ici le 27 mars 2013. Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires.*
Le rabais est compris dans les tarifs. Tarifs à partir de :

HALIFAX 3 par jour	TORONTO 17 par jour	SAULT STE. MARIE	ST. JOHN'S	SUDBURY	THUNDER BAY	TIMMINS	WINDSOR	BOSTON
212 $ Taxes et frais compris	178 $ Taxes et frais compris	235 $ Taxes et frais compris	281 $ Taxes et frais compris	235 $ Taxes et frais compris	235 $ Taxes et frais compris	235 $ Taxes et frais compris	235 $ Taxes et frais compris	252 $ Taxes et frais compris

CHICAGO	MYRTLE BEACH	NEW YORK	WASHINGTON Dulles
273 $ Taxes et frais compris	336 $ Taxes et frais compris	241 $ Taxes et frais compris	241 $ Taxes et frais compris

PRIX TOUT COMPRIS

Réservez en ligne, appelez au 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyages. Téléscripteur – faites le 711.

flyporter.com

Nouveau ! Évasions porter Économisez sur les forfaits vol-hôtel à evasionsporter.com**

*Réservez d'ici 23 h 59 heure de l'Est le 27 mars 2013. Voyagez d'ici le 26 juin 2013. Les tarifs sont fonction de la disponibilité. Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. Les tarifs annoncés peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com. Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement.Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires. Ces montants peuvent aller jusqu'à 150 $ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 $ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. Certaines conditions (incluant des frais de 20 $ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage, et les frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent changer sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Renseignez-vous auprès de Porter ou de votre agent de voyages.

**Évasions Porter est une entreprise agréée par TICO.

LE PRINTEMPS D'APRÈS



Il a été dit et entendu que la crise étudiante qui a secoué le Québec en 2012 revêtait un caractère «historique». Une fois la poussière retombée, quelles traces conserve-t-on, en nous et autour de nous, de cette secousse sociale unique? Dans toutes les sphères de la société, mais aussi chez certains individus, des empreintes demeurent bel et bien. Vestiges d'un printemps érable.





«Pourquoi, en 2012, un conflit qui porte au départ sur un enjeu traditionnel dans l'histoire des luttes étudiantes au Québec a-t-il déclenché un mouvement social d'une telle ampleur?»

Textes
de Lisa-Marie Gervais
et Marie-Andrée Chouinard

Photos
de Jacques Nadeau

TRACES PHYSIQUES

Le printemps en plein visage







Assis dans un divan du café Aquin de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Maxence L. Valade, qui a perdu un œil lors de l'émeute de Victoriaville en mai dernier, me fixe de son regard énigmatique. Il se méfie des médias et encore plus des policiers, envers qui il est sans pitié. *«C'est pas Victoriaville qui a changé quelque chose à ma rage contre la police et le système, c'est arrivé hasardeusement que c'était moi. C'aurait pu être un de mes camarades, c'aurait pu être une autre personne. Et j'aurais eu beaucoup de rage, comme j'en ai présentement, comme j'en avais avant et comme je vais en avoir probablement pour le restant de mes jours»*, dit-il.



Maxence L. Valade

«Il n'y a rien qui va réhabiliter la confiance des gens qui ont vécu le mouvement étudiant. La police, c'est une illusion de confiance.»

N'empêche, l'étudiant au baccalauréat en sociologie de l'UQAM veut que son exemple serve à conscientiser les gens. *«Certaines personnes me reconnaissent et disent: "Ouais, ça fesse." Ils commencent à voir c'était quoi, la police […] Ça fait réaliser aux gens que, OK, ils peuvent aller jusque-là. Parce que, veux, veux pas, tu passes proche de la mort»*, soutient-il.

«Les gens qui allaient aux manifs du 22, qui s'impliquaient et tapaient de la casserole, c'était fabuleux, mais ils n'avaient pas la même conception de la police que quelqu'un qui venait aux manifs du soir.» Sa mère, qui est allée pour la première fois dans une manif en mars 2012, s'est fait poivrer parce qu'elle ne marchait pas assez vite, raconte Maxence. *«Et là, tu vois qu'il y a une conscientisation de ce que ça peut être.»*

Le père de Maxence siège au conseil d'administration du cégep Saint-Laurent, en réaction aux événements. Son frère, au secondaire, s'est impliqué dans la grève. Le printemps a laissé des traces *«positives»*, conclut-il. *«Plein de gens se sont sentis plus politisés après être allés aux manifs. Certains en tirent une expérience très bénéfique.»*

Le monopole de la violence

Pourtant calme, c'est avec une certaine colère qu'il se lance dans une charge à fond de train contre le corps policier. *«Il n'y a rien qui va réhabiliter la confiance des gens qui ont vécu le mouvement étudiant. La police, c'est une illusion de confiance, c'est une représentation de la force pour te faire rentrer dans le rang. C'est le monopole étatique de la violence»*, a-t-il noté. Sévère, il concède qu'il y a sans doute *«quelques êtres humains»* dans le lot.

Amour-rage

Pour lui, il n'y a pas eu de *«dérives»* policières au printemps dernier. *«[La violence] c'est ce que la police fait de manière permanente, et comme il y a eu des manifs de manière permanente, ça leur a permis de faire ce qu'ils font tous les jours, contre un mouvement de masse.»*

Il accuse les policiers de procéder à des arrestations de masse pour *«mater la contesta-tion»* et y voit un complot. *«Il faut élargir la lutte et ne pas parler juste de gratuité, parler de pourquoi les policiers agissent comme ça: c'est parce qu'il y a des dynamiques néolibérales et capitalistes derrière ça.»*

Ni totalement anarchiste ni communiste, social-démocrate ou encore keynésien, mais probablement révolutionnaire, Maxence Valade déteste néanmoins les idéologies, parce qu'elles sont une forme de *«contrôle»*. Citant Chomski, Hans Kelsen et bien d'autres, il parle de toutes ces causes dont on ne parle pas assez — l'itinérance, les autochtones, les femmes — comme s'il portait le monde entier sur ses épaules. *«Des gens nous demandaient pourquoi on ne partait pas quand la manif était déclarée illégale. D'un, tu ne peux pas partir. De deux, tu es en résistance contre quelque chose. Tu ne fais pas des manifs pour le fun, tu les fais pour l'urgence d'agir»*, lance-t-il.

Même s'il juge le mouvement en dormance, Maxence a repris la rue plusieurs fois depuis les événements de Victoriaville. Et pas question qu'il rate le prochain printemps. *«C'est la dynamique d'amour-rage; tu milites pour une communauté d'appartenance, pour une solidarité, et c'est là que tu te reconnais. Je vais lutter toute ma vie. Je ne vois pas comment il peut en être autrement.»*

Lisa-Marie Gervais
Le Devoir





Les manifestations associées à la crise étudiante de 2012 ont laissé des marques indélébiles dans l'espace public, dans la réflexion des gens, et parfois même, tristement, jusque dans leur intégrité physique. Citoyens, étudiants, policiers: personne n'est resté indifférent à cette lutte devenue crise sociale, et dont les effets concrets se mesurent aujourd'hui dans les sphères artistique, juridique et sociale.

TRACES SCOLAIRES

L'«événement» québécois à l'étude

À la session dernière, les étudiants de l'Université Laval ont vu apparaître dans la liste des choix de cours le *SOC-2116 Question spéciale de sociologie II: le printemps québécois*. Une trentaine de curieux, plusieurs encore tout empreints d'un conflit dont ils avaient été, sinon les acteurs, du moins les spectateurs, ont participé aux cours-conférences. *«Pourquoi, en 2012, un conflit qui porte au départ sur un enjeu traditionnel dans l'histoire des luttes étudiantes au Québec a-t-il déclenché un mouvement social d'une telle ampleur et en quoi et jusqu'où ce dernier transforme-t-il notre réalité collective?»*

Dans le plan de cours préparé par le professeur de sociologie Olivier Clain, cette immense question sert de préambule à un cours particulier qui, après avoir été donné «à chaud» alors que l'actualité de la crise était encore brûlante, ne sera pas offert de nouveau.

«Je tenais à ce que ce cours ait un caractère d'événement, raconte M. Clain en pleine session d'hiver. *Et c'est exactement ce que ç'a été. Avec des conférences offertes par des collègues sur des questions qui étaient périphériques au conflit, nous avons réfléchi à la portée sociologique d'un tel événement.»*

Il s'agissait donc d'un véritable cours de socio, sans teinte idéologique. On y a causé Plan Nord, puisque la validité de ce projet conçu par les libéraux était aussi au cœur des contestations étudiantes. On a parlé démographie, question de mesurer exactement le poids démographique étudiant dans la balance. On a tenté de suivre le destin des classes moyennes québécoises depuis la Révolution tranquille.

Crise sociale

Surtout, explique Olivier Clain, on a tenté de comprendre pour quelles raisons un

On a tenté de suivre le destin des classes moyennes québécoises depuis la Révolution tranquille

conflit né d'une revendication dénuée de toute originalité (combien de luttes étudiantes dans l'histoire du Québec sur cette question des droits?) s'est métamorphosé en une véritable crise sociale. *«L'angoisse internationale associée à la crise, la grogne de partout dans le monde devant les inégalités, la mobilisation de la planète pour sauver les banques, tout cela a donné un contexte sociologique qui a rendu parfaitement insupportable pour les étudiants la hausse suggérée»*, ajoute le professeur.

Marie-Andrée Chouinard
Le Devoir

TRACES POLITIQUES

Jean Charest est battu chez lui

Difficile de mesurer l'impact précis du tumulte printanier dans la décision des électeurs de Sherbrooke, le 4 septembre dernier, de ne pas élire l'équipe libérale et son chef. Mais en remerciant Jean Charest après 28 ans de services dans sa propre circonscription, une portion des citoyens a certainement signifié son désaccord avec la manière dont le premier ministre sortant a manœuvré tout au long du conflit étudiant.

Avec 35% des voix, contre 42% à son adversaire du Parti québécois et ex-bloquiste Serge Cardin, M. Charest a dû céder la victoire. *«Ce n'est pas le résultat que j'aurais souhaité»*, a-t-il dit le soir de l'élection, en ajoutant qu'il assumait *«l'entière responsabilité du résultat»* de celle-ci.

Marie-Andrée Chouinard
Le Devoir



L'ancien premier ministre du Québec, Jean Charest

TRACES FINANCIÈRES

Des associations étudiantes à sec

Début février, le journal étudiant *Montréal Campus* dévoilait l'un des effets concrets d'une année de lutte menée contre la hausse des droits de scolarité, les coffres de certaines associations étudiantes se retrouvant désastreusement à sec.

«Après avoir rangé pancartes et casseroles, les associations étudiantes retrouvent leurs coffres presque vides, [ce qui les contraint] *à des prévisions budgétaires austères»*, écrivait Camille Carpentier dans ce journal de l'Université du Québec à Montréal.

À l'université du centre-ville, des associations étudiantes sont littéralement en déficit. C'est le cas de l'AFESPED (Association des étudiants de science politique et de droit), qui accuse, selon *Montréal Campus*, un retard financier de quelque 67 000$ pour l'année financière 2011-2012, en raison notamment des dépenses entraînées par l'ampleur de la mobilisation — qu'on pense seulement à la facture engendrée par la location d'autobus.

L'Association facultaire des étudiants en arts (AFEA) accuse elle aussi un recul financier de 71 000$, lié notamment aux dépenses de mobilisation de l'année dernière.

Il a donc fallu payer chèrement cette lutte contre la hausse des droits de 1625$ en cinq ans décidée par le gouvernement libéral en 2011. Entre autres factures directement liées à la grève étudiante, notons un montant de 15 millions de dollars en heures supplémentaires pour le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), en plus d'une somme de 40 millions du côté des universités et des cégeps, dont une portion sera remboursée par Québec.

Marie-Andrée Chouinard
Le Devoir

TRACES LITTÉRAIRES

Les livres de la grève

Qu'ils aient été acteurs ou observateurs de la grève, plusieurs ont senti le besoin de transposer en livres une mémoire de ces mois d'intensité sociale inhabituelle. À commencer par notre photoreporter Jacques Nadeau: l'été n'était pas terminé que déjà, dans *Carré rouge* (Fides, août 2012), il racontait en photos et par des réflexions citoyennes les émotions vives d'un conflit qu'il a scruté jour et nuit en suivant les acteurs de la grève.



Fred Pellerin

Cette semaine seulement, deux petits nouveaux se sont ajoutés aux rayons des libraires: *Le printemps québécois. Une anthologie* (Écosociété, mars 2013) et *De l'école à la rue. Dans les coulisses de la grève étudiante* (Écosociété, mars 2013), par Renaud St-Pierre et Philippe Ethier.

Rectifier les faits

C'est en allant chercher un Mr. Freeze au dépanneur que ces deux compères ont convenu de se lancer dans l'écriture d'un livre. C'était en plein congrès de la CLASSE sur la loi 78 et les militants étaient en train de voter pour y désobéir. Les deux jeunes hommes se sont regardés, incrédules, se rendant compte qu'ils étaient en train de défier la loi. *«On s'est dit qu'on devrait faire un livre là-dessus»*, a raconté cette semaine Renaud Poirier-St-Pierre, ex-attaché de presse de la CLASSE.

Plusieurs raisons ont motivé les auteurs, à commencer par le désir de rectifier certains faits. *«Certains ont dit que notre mouvement était violent et antidémocratique et, pire encore, certains ont dit qu'il était spontané»*, poursuit celui qui fait aujourd'hui une maîtrise en sciences politiques. *«On voulait répondre à ça dans ce livre et on trouvait que la meilleure façon d'y répondre c'était d'amener le lecteur dans les coulisses du mouvement, qu'on a recréé, montrant ce qu'un militant étudiant en pense.»*

Entre autres parutions, à lire aussi: *La juste part* (David Robichaud et Patrick Turmel, Atelier 10, juin 2012), *Le printemps des carrés rouges* (André Frappier, Richard Poulin et Bernard Rioux, M éditeur, octobre 2012), *Terre des cons* (Patrick Nicol, La Mèche, novembre 2012), *Une année rouge* (Nicolas Langelier, Atelier 10, novembre 2012).

Et ce n'est pas fini: Gabriel Nadeau-Dubois et Martine Desjardins, deux fières figures du printemps érable, sont à l'écriture…

Marie-Andrée Chouinard
Le Devoir



Un an après le début du conflit étudiant, Suzanne Bilodeau est toujours membre de Mères en colère et solidaires.

TRACES SOLIDAIRES

La collectivité avant l'individu

Manifester, ça permet de se serrer les coudes! Avec ou sans casserole à la main, nombre de citoyens ont tissé des liens qui restent, même si dans les rues le tumulte s'est tu. Cette semaine, quelques *«mères en colère et solidaires»* se tenaient les coudes sous les flocons reblanchissant Montréal pour dire leur indignation persistante devant les agissements des policiers de 2012. Elles se voient encore et sont toujours actives.

Profs contre la hausse fut l'un des premiers groupes à naître de la bataille menée contre la hausse des droits de scolarité. La solidarité du groupe tient encore, comme on l'a vu lors du Sommet sur l'enseignement supérieur et lors de la tenue cet automne de leurs toutes premières Journées de l'éducation.

Parmi les traces toujours visibles et à tenir entre ses mains, on notera le journal *Ceci n'est pas LA MATRAQUE des profs contre la hausse*, *«distribué à raison de 20 000 exemplaires dans l'ensemble de la province et qui fait un retour critique et analytique sur le printemps étudiant»*.

Marie-Andrée Chouinard
Le Devoir

TRACES JUDICIAIRES

Menottes, infractions, etc.

Multiplication des injonctions, poursuites criminelles et constats d'infraction… Le printemps dernier a vu éclore bon nombre de procédures qui ont laissé leurs traces, encore visibles aujourd'hui, sur le système judiciaire. Si la loi 78, la loi spéciale adoptée le 18 mai, a été abrogée par les péquistes lorsqu'ils ont pris le pouvoir, d'autres règlements ont vu le jour pendant le conflit étudiant.

C'est le cas de P-6, la réglementation antimasque qu'a notamment contestée Anarchopanda, née le même jour que la loi spéciale. Dans ce règlement adopté par la Ville de Montréal, le port du masque est interdit et oblige les participants à une manifestation à divulguer leur trajet. Selon le Collectif contre la brutalité policière, 1084 constats d'infraction ont été délivrés en vertu de ce règlement entre le 15 mars 2011 et le 22 octobre 2012.

C'est aussi pendant le conflit étudiant que quelques centaines de manifestants de plusieurs régions du Québec ont reçu une amende en vertu d'un autre règlement, l'article 500.1 du Code de la sécurité routière, qui interdit toute entrave à la circulation. Selon Denis Poitras, un des avocats qui défendent de nombreux citoyens dans ces dossiers, le Québec est le seul endroit où ce règlement s'applique aussi dans le cadre d'une *«action concertée»*, soit une manifestation. Me Poitras a déposé une requête dénonçant l'inconstitutionnalité de ce règlement, qui selon lui est en contradiction avec le droit à la liberté d'expression, conféré par les chartes canadienne et québécoise des droits et libertés.

Pas d'aide juridique

Et lorsqu'il s'agit de contester des règlements municipaux, il n'y a pas d'aide juridique, déplore Me Poitras. *«Quelqu'un d'accusé d'attroupement illégal en vertu du Code criminel, il aurait un casier judiciaire et une amende d'environ 200$. Mais pour P-6, c'est une amende de 500$ et les citoyens n'ont pas droit à un avocat. L'État n'est pas obligé de payer pour eux.»*

Enfin, certains ont reçu des accusations criminelles pour voie de fait sur un agent de la paix, voie de fait armé, entrave ou possession d'armes incendiaires. *«Mais ce n'est pas 5% du total des accusations»*, soutient l'avocat. Aucune accusation n'a été portée en vertu de la loi 78 aujourd'hui moribonde.

Lisa-Marie Gervais
Le Devoir



SPECTACLE-MARATHON - POUR LA LANGUE FRANÇAISE
AU LION D'OR
LE SAMEDI
6 AVRIL 2013
DE 14 HEURES AUX PETITES HEURES
Porte-parole : Biz de Loco Locass
Direction artistique : Denis Trudel
BILLETS EN VENTE
1-888-285-7644
quebecfrancais.org

LE PRINTEMPS D'APRÈS



Anarchopanda est né d'un désir de pointer l'absurde d'un règlement antimasque.

TRACES CITOYENNES

La démocratie version Anarchopanda

Mardi, dans le petit café où il raconte en quoi le conflit étudiant l'a marqué, «Anarchopanda pour la gratuité scolaire» est nu. Nu au sens «mascotte» du terme. C'est-à-dire dépourvu de ses atours toutous portés par *«tactique symbolique»* pendant le conflit étudiant, et jusqu'à vendredi où il fut arrêté. C'était pour pointer l'absurde d'un règlement antimasque non appliqué pour un panda géant distribuant les câlins, mais appliqué avec rigueur pour tous ceux qui se couvraient le visage autrement.

«Le panda, c'était un manifestant masqué parmi d'autres», raconte le prof de cégep, qui tient à son anonymat autant qu'un panda à sa tige de bambou. *«Il était plus gros que les autres, plus remarquable, peut-être plus* cute*, je ne sais pas, mais ce qui aurait dû étonner les gens et qui ne les a pas étonnés tant que ça, c'est que les policiers* [avant vendredi, du moins] *ont traité le panda d'une manière avec laquelle ils n'ont pas traité les autres manifestants masqués. Parfois, ils me sont rentrés dedans, m'ont donné des petits coups, mais je ne* [m'étais] *jamais fait arrêter alors que je faisais exactement la même chose que tous ceux qui, habillés en noir, se sont fait frapper dessus.»*

Le prof continue d'être de toutes les manifestations. Cette présence lui permet de voir le décalage trop souvent immense entre la réalité du terrain et la perception véhiculée par les canaux officiels, médias compris. *«Fallait que j'expérimente moi-même l'écart entre la réalité et ce qu'on en dit pour que ça vienne me chercher. C'est pour ça aussi qu'on ne pouvait pas trop blâmer les gens qui ne participaient pas aux manifestations de ne pas comprendre ce qui se passait réellement. D'imaginer que ce n'était que de la casse et de la violence. C'était ça dont on parlait dans les médias, sans séquences d'événements, sans lien de cause à effet! Tu ne peux pas comprendre l'abîme entre la réalité et la fiction journalistique pratiquée par plusieurs si tu n'es pas là.»*

Donner un sens

Mais une fois passé de *«l'autre côté du rideau»*, impossible de revenir. *«Les gens qui ont décroché de l'info officielle parce qu'on ne leur a pas présenté tous les tableaux, ils ne peuvent plus faire confiance. Ils remettent tout en question quand ils lisent les journaux. Ils se disent: "Est-ce que c'est vraiment ça qui s'est passé?" Et ils cherchent des sources d'infos alternatives.»*

« Pour moi, la contribution la plus profonde du printemps érable, c'est d'avoir redonné le goût d'une vraie démocratie à un paquet de gens »

Avoir vu le conflit étudiant de l'intérieur ne laisse pas beaucoup de répit aux méninges, même un an plus tard. La tête d'Anarchopanda, philosophe à ses heures, a réfléchi entre autres au sens du mot démocratie. *«Pour moi, la contribution la plus profonde du printemps érable, c'est d'avoir redonné le goût d'une vraie démocratie à un paquet de gens*, explique le panda déshabillé. *Même moi, avant de vivre ce conflit, je crois qu'on aurait pu m'entendre dire: "Ben oui, il y a une réelle démocratie au Québec! Mais maintenant, si les mots ont encore un sens, on ne peut pas considérer la démocratie ici comme un fait accompli.»*

Scènes d'affrontement

Ceux qui ont croisé Anarchopanda en pleine manif peuvent témoigner des câlins qu'il distribuait à la ronde, sans distinguer le manifestant du policier. Mais les scènes d'affrontement dont il a été témoin, avec ou sans son déguisement, ont éprouvé le pacifique en lui. *«Les opinions qu'on développe sur ce qui est acceptable ou non sont conditionnées par nos expériences personnelles. Moi, je n'ai pas souffert physiquement pendant le conflit, ou à peu près pas. Je n'ai pas vu un de mes proches se faire blesser. Mais qui sait comment j'aurais réagi si c'était arrivé?»*

Anarchopanda se lève et met son manteau. Aujourd'hui, une vigile de douze heures sur la nécessité de tenir une enquête publique sur la répression policière l'occupera. Demain, une manifestation. Et pour le reste de sa vie de panda anarchiste, le souci de donner un sens vrai au mot démocratie.

Marie-Andrée Chouinard
Le Devoir

TRACES POLICIÈRES

Experts en contrôle de foules

711. C'est le nombre de manifestations couvertes par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) au cours de l'année 2012. *«Une année normale, c'est environ une centaine»*, explique Ian Lafrenière, commandant-superviseur de la section médias du SPVM.

Une activité aussi intense qu'inhabituelle a modifié d'abord la manière de communiquer. *«Nous avons changé notre présence sur les réseaux sociaux et notre manière d'assurer la vigie de ces réseaux»*, précise M. Lafrenière. Les policiers ont accentué leur présence sur Twitter et YouTube. *«Cela a eu un grand impact sur notre manière d'opérer»*, explique le commandant.

Rester neutre

L'information a parfois circulé à une telle vitesse que le corps policier s'est fait prendre au piège de l'info non vérifiée, comme cette fois où, pendant plusieurs jours, on a cherché un manifestant apparemment mort alors qu'il reposait dans la quiétude de son logis, bien en santé.

Le SPVM s'est bâti une expertise en matière de contrôle de foules, au point où des corps policiers venus d'ailleurs au Canada et des États-Unis viennent l'observer en pleine action. Entre autres impacts du conflit, les policiers utilisent maintenant des modes de transport différents, comme le vélo ou la cavalerie. Ils tentent de faire la distinction entre ceux qui viennent *«manifester à Montréal maintenant comme si c'était un sport extrême de venir se chicaner avec la police»* et ceux qui sont là pour la bonne cause.

Ce conflit a généré un flot d'injures à l'endroit des policiers, mais aussi un nombre inégalé de félicitations et de remerciements. *«Le job du policier est de ne pas prendre parti. Il fallait rester neutres.»*

Marie-Andrée Chouinard
Le Devoir

TRACES MÉDIATIQUES

La manière CUTV

En plein cœur de la grève étudiante, les images de la télévision communautaire de l'Université Concordia (CUTV) ont été reprises jusque sur la très regardée CNN. Avec son journalisme résolument engagé, et surtout une couverture des plus mobiles offrant en direct, et avec des séquences sans coupures, la réalité du terrain, CUTV a vu ses adeptes augmenter considérablement.

Son parti pris pour la cause étudiante lui a valu les rebuffades de certains, mais CUTV a peut-être gagné au change grâce à la qualité de sa couverture en direct et en continu.

Poivrée et malmenée, souventes fois en direct, même, l'équipe de journalistes militants a répliqué à ses détracteurs en avançant que la liberté de presse ne se limitait pas à une question d'impartialité. *http://cutvmontreal.ca/*

Marie-Andrée Chouinard
Le Devoir

TRACES ARTISTIQUES

Inspiration printanière

C'était une référence à la fabrique de Mai 68, l'École de la montagne rouge a été créée au tout début du mouvement de grève par des étudiants du Département de design graphique de l'UQAM. Le documentariste et producteur Maël Demarcy les a suivis dès leurs balbutiements jusqu'à leur mort autoproclamée, le 7 septembre 2012. *«Je faisais une maîtrise en cinéma et j'ai tout de suite été tenté de faire un film pour poser une mémoire sur eux. J'ai pensé que c'était important qu'on laisse une empreinte visuelle de leur façon de penser»*, explique-t-il.

Son documentaire *Aujourd'hui pour toi, demain pour moi* a été présenté aux Rendez-vous du cinéma québécois et sortira à l'automne en salle. Au fil de leurs séances de remue-méninges, de la création de slogans et d'affiches, et des manifestations les plus importantes, il dresse le portrait d'un collectif de jeunes artistes en design, inspiré par le printemps. *«Je voulais des gens qui avaient une innocence et une candeur par rapport à la problématique, mais qui allaient entrer dedans à 100%*, poursuit-il. *Je voulais laisser une trace de vécu et non une trace passéiste.»*

Cinéma direct

Influencé par le cinéma direct de Pierre Perrault, Maël Demarcy croit à l'importance des témoignages filmiques, sans quoi certains événements tomberaient dans l'oubli ou vieilliraient à la merci des souvenirs déformés par le temps des protagonistes. Les vidéos YouTube diffusés par les étudiants à travers les réseaux sociaux ont un grand pouvoir de dénonciation, reconnaît-il. *«Mais on s'inscrit dans une logique d'instantanéité et on perd une partie de la réflexion»*, soutient-il. Le documentaire, lui, inscrit les souvenirs dans leur contexte. *«C'est un devoir de mémoire qui est primordial.»*

Lisa-Marie Gervais
Le Devoir

TRACES LEXICOLOGIQUES

Dictionnaire de la révolte

Printemps érable. Dans l'atelier improvisé de l'École de la montagne rouge, par une journée d'esprits échauffés, des étudiants en design de l'Université du Québec à Montréal ont mis au monde cette expression faisant écho symboliquement à une révolution d'outre-mer. Tant l'affiche que l'expression sont passées dans les mœurs. Il y a fort à parier qu'elles resteront dans l'imaginaire collectif un bon moment.

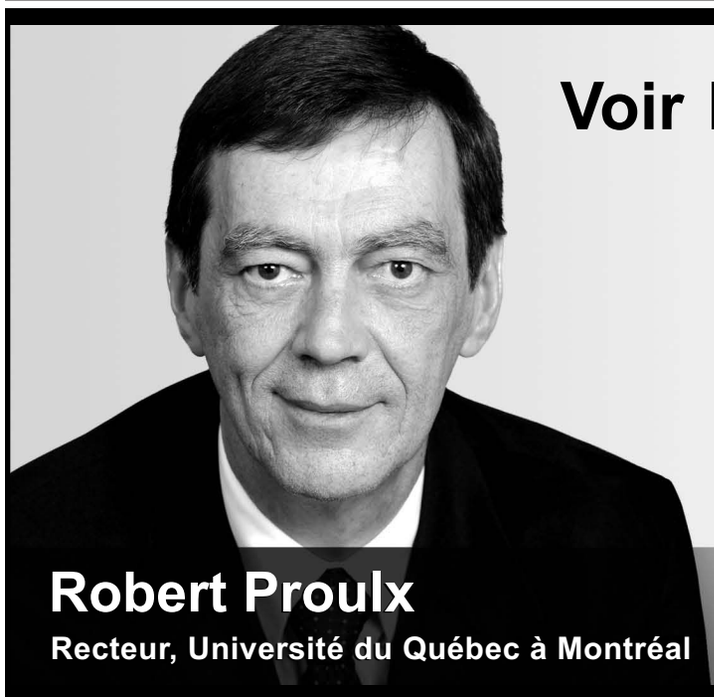
«Comme un miroir sans tain ou une lame à double tranchant, printemps érable *invite à la fois à l'ouverture, à la réflexion et au bornage*, écrivent Patricia Boushel et Anna Sheftel dans *Dictionnaire de la révolte étudiante* (Tête première, novembre 2012). *Cette expression compliquée, voire embarrassante, est apparue avant la grande manifestation du 22 mars et a rapidement été adoptée par les médias afin d'encapsuler ce phénomène de révolte.»*

Au nombre des expressions sur lesquelles la vague étudiante a surfé, notons «la juste part», «la belle vie» et la «désobéissance civile». Sans compter les petits nouveaux («grenades assourdissantes»), les surutilisés («boycott» ou «gratuité scolaire») et les objets populaires («masque», «matraque» et «casseroles»).

Marie-Andrée Chouinard
Le Devoir



Une affiche emblématique



Voir l'internationalisation des universités autrement

LE CONSEIL DES RELATIONS INTERNATIONALES DE MONTRÉAL

Mercredi 3 avril 2013

De midi à 14 h • Hôtel Delta Centre-Ville Montréal

Thèmes abordés :

- La réalisation de la mission universitaire dans un contexte de mondialisation : enjeux et défis
- La mise en place de réseaux de collaboration pour enrichir et diversifier la recherche et la formation
- Les alliances internationales et la circulation des idées dans un esprit de responsabilité sociale

Avec l'appui de :

Desjardins SNC·LAVALIN Hydro Québec Bell transat AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE LE DEVOIR

Robert Proulx
Recteur, Université du Québec à Montréal

Pour vous inscrire : www.corim.qc.ca • 514-340-9622



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le maire Michael Applebaum en est rendu à sonder la population pour lui demander si elle veut que les nids-de-poule soient réparés ou non.

Nids-de-poule à Montréal : réparer ou ne pas réparer, là est la question

JEANNE CORRIVEAU

Montréal doit-elle ou non accorder un contrat d'approvisionnement en asphalte à des entreprises dont la probité est douteuse ? Les élus montréalais n'arrivant pas à s'entendre sur la question, le maire Michael Applebaum a pris la décision inusitée de consulter les citoyens par l'entremise d'un sondage Internet. Pour certains élus, cette démarche démontre que l'administration de coalition à l'Hôtel de Ville est dysfonctionnelle et est incapable de prendre des décisions.

La Ville est aux prises avec un dilemme. Montréal doit accorder un contrat d'approvisionnement en asphalte de 5 millions, faute de quoi elle ne pourra plus colmater les nids-de-poule à compter du 15 avril. Le hic, c'est que parmi les sept entreprises qui se partageront ce contrat, plusieurs ont fait l'objet d'allégations ou ont été citées à la commission Charbonneau, dont Louisbourg, une firme liée à Tony Accurso, et DJL Construction.

En début de semaine, le comité exécutif s'était prononcé pour l'octroi de ce contrat, mais lundi, le conseil municipal, dans une majorité de 30 contre 23, a préféré lui retourner le dossier plutôt qu'entériner le contrat litigieux. Le comité exécutif s'est à nouveau penché sur le dossier mercredi. Sa position n'ayant pas changé, le contrat sera soumis tel quel au conseil municipal lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu la semaine prochaine, à une date qui reste à déterminer.

Manque de courage ?

C'est dans ce contexte que le maire Applebaum, favorable à l'octroi du contrat pour des raisons de sécurité, a décidé de lancer un sondage Internet. Selon lui, les résultats de cette consultation permettront d'éclairer les élus sur l'opinion des Montréalais. *« Ce n'est pas un sondage scientifique, mais je pense que les citoyens veulent qu'on remplisse les nids-de-poule. »* Lors d'un point de presse vendredi, il a rejeté les critiques selon lesquelles l'administration manquait de courage politique.

Le conseiller de Projet Montréal Marc-André Gadoury croit que le maire fait inutilement peur à la population. *« Toutes les unités d'affaires, arrondissements ou autres peuvent encore s'approvisionner en asphalte*, a-t-il soutenu. *On fait face à un cartel qu'on voit tous les jours exposé à la commission Charbonneau. Est-ce qu'on veut briser ce cartel ou veut-on continuer à faire affaire avec le cartel ? »* Quant au sondage, il se limite à remettre en question le libellé de la question.

Transparence

De son côté, Louise Harel juge que le sondage représente une *« façon démocratique et transparente de sensibiliser les citoyens à une décision que prendront les élus bientôt »*.

Mais tous les élus ne sont pas de cet avis. *« Ce sondage, c'est la preuve que la coalition est incapable de diriger et de décider »*, estime la conseillère indépendante Jocelyn Ann Campbell. Selon elle, les impératifs de sécurité commandent que le contrat soit octroyé malgré le malaise. *« Je trouve que c'est d'une lâcheté politique. C'est totalement loufoque et antidémocratique. Cette coalition, c'est de l'amateurisme. »*

« Je trouve que c'est d'une lâcheté politique. C'est totalement loufoque et antidémocratique. Cette coalition, c'est de l'amateurisme. »

Pour la mairesse de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, Anie Samson, le recours à un sondage est futile. *« C'est un manque de leadership du maire. […] On demande aux citoyens : "Voulez-vous des nids-de-poule ou vous n'en voulez plus ?", alors que c'est à lui de prendre la décision. »* La Ville, dit-elle, a le choix de refuser d'octroyer des contrats quand elle estime que les entreprises soumissionnaires sont douteuses.

Québec suit de près la situation, mais n'entend pas intervenir pour l'instant, a-t-on indiqué au cabinet du ministre des Affaires municipales, Sylvain Gaudreault.

La Ville pourrait faire deux pierres d'un coup lors de la séance du conseil municipal qui devrait avoir lieu au cours de la prochaine semaine, a appris *Le Devoir*. En plus de statuer sur le contrat d'approvisionnement d'asphalte, les élus pourraient être appelés à se prononcer sur le choix d'un nouveau directeur général par intérim. Le comité de sélection mis sur pied mercredi s'est réuni vendredi matin et une liste de candidats potentiels aurait été établie.

Le Devoir

MONTRÉAL

Un cadre de la Ville suspendu pour avoir parlé aux médias

JEANNE CORRIVEAU

La Ville de Montréal a imposé une suspension de cinq jours à un fonctionnaire à qui elle reproche son manque de loyauté, a appris *Le Devoir*. La Ville soutient que sous le couvert de l'anonymat, ce cadre se serait confié à des journalistes pour remettre en question des décisions de l'ex-directeur général, Guy Hébert.

La sanction imposée par la Ville a été dénoncée avec vigueur par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), qui estime que les fonctionnaires préfèrent se taire plutôt que de dénoncer des irrégularités au sein de l'appareil municipal.

La suspension de l'employé fait suite à un signalement effectué sur le plan éthique, qui relève du contrôleur général de la Ville, Alain Bond.

Celui-ci a fait enquête et a rencontré l'employé, en plus de consulter son registre téléphonique. L'enquête ayant démontré que le fonctionnaire avait été en communication avec des journalistes ; la Ville a estimé qu'il avait fait preuve d'un « manquement sérieux » à l'obligation de loyauté et de confidentialité à l'égard de son employeur. Le dossier a été transmis au Service de capital humain, et une suspension de cinq jours a été imposée au fonctionnaire.

La Ville n'a pas divulgué l'identité de l'employé en question. *« À la suite de cette suspension, il n'y aura pas d'autres représailles, et la personne va réintégrer ses fonctions »*, a indiqué Philippe Sabourin, chargé de communication à la Ville de Montréal. La Ville soutient qu'il s'agit d'un conflit de travail qui aurait dû être réglé par l'entremise d'un grief, et non des médias.

Rappelons que la Ville avait ouvert une enquête afin de découvrir qui, parmi ses fonctionnaires, avait pu se confier à des journalistes pour remettre en question certaines décisions administratives de Guy Hébert. Dans le cadre d'articles publiés par *La Presse* en décembre dernier, des fonctionnaires, sous le couvert de l'anonymat, avaient soulevé des doutes quant à l'abandon de certaines mesures de lutte contre la collusion et la corruption. Rappelons que M. Hébert a quitté ses fonctions dans la tourmente lundi dernier.

La FPJQ inquiète

La sanction imposée au fonctionnaire inquiète la FPJQ. *« On a besoin, dans un service, de la loyauté des employés. Mais la loyauté d'un fonctionnaire est-elle due à son patron ou au public qu'il sert ? Moi, je pense que sa première loyauté est due au public »*, avance Pierre Craig, vice-président de la FPJQ.

Selon lui, ce fonctionnaire a fait preuve de *« courage »* en dénonçant une situation qu'il jugeait contraire à la bonne gestion, malgré les risques que cela comportait. *« Je pense qu'au Québec, on n'a pas les moyens de condamner ce genre de courage là »*, dit-il.

La commission Charbonneau expose tous les jours les preuves que la collusion et la corruption se sont installées dans l'appareil municipal. Or, ce sont les enquêtes journalistiques qui ont conduit le gouvernement à créer cette commission. Et sans sources, les enquêtes journalistiques ne seraient plus possibles, souligne Pierre Craig.

Le Devoir

Un comité de travail pour l'agriculture urbaine

La Ville de Montréal a décidé de mettre sur pied un comité de travail qui se penchera sur l'agriculture urbaine, une activité qui gagne en popularité dans la métropole : 30 000 citoyens avaient réclamé une consultation publique à ce sujet, en octobre.

L'annonce a été faite mercredi. Une mesure dont se félicite le Groupe de travail en agriculture urbaine (GTAU), un collectif qui regroupe une quarantaine d'organismes. Le GTAU a salué ce « *premier pas franchi par la Ville de Montréal* ». « *On est contents de voir qu'ils ont identifié un interlocuteur à la Ville* », explique Geneviève Metson, la porte-parole du GTAU.

L'agriculture urbaine regroupe les utilisateurs des jardins communautaires, mais aussi des producteurs qui font pousser des fruits, des légumes ou qui récoltent du miel en ville à des fins commerciales. La conseillère Josée Duplessis sera à la tête du Comité de travail de la collectivité montréalaise sur l'agriculture urbaine. Elle souhaite mettre en place un « *guichet unique* » où tous ceux qui seront intéressés par l'agriculture urbaine pourront venir se renseigner.

L'une des tâches du comité sera de faire le point sur les différentes réglementations en vigueur dans les arrondissements.

Le Devoir

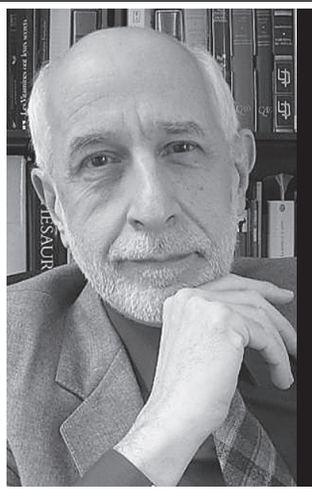
RELATIONS DE TRAVAIL

Un huis clos pour protéger des infos stratégiques

La Ville de Montréal a invoqué la nécessité de protéger des informations stratégiques pour demander un huis clos dans la cause qui l'oppose à un de ses fonctionnaires devant la Commission des relations de travail. La Ville craint la divulgation d'éléments confidentiels liés à des transactions immobilières qu'elle a effectuées, a plaidé Me Pierre Lefebvre vendredi lors d'une audience portant sur le grief déposé par le cadre de direction Normand Chagnon. Ancien chef de section au sein de la Direction des stratégies et transactions immobilières de la Ville (DSTI), M. Chagnon a subi deux rétrogradations qu'il attribue à son refus de cautionner des transactions qu'il jugeait irrégulières. Son avocate s'est opposée au huis clos. Le commissaire Guy Roy devrait rendre sa décision d'ici le 24 avril.

Le Devoir







Le Parti vert veut rembourser Scott McKay

JESSICA NADEAU

Correspondante parlementaire à Québec

Après des années de comptes en souffrance, il semble que Scott McKay sera finalement remboursé par le Parti vert pour les 6500$ qu'il a prêtés, lors des élections générales de 2007 et aux partielles de 2008, à son ancien parti.

Le député de Repentigny, qui s'est fait élire sous la bannière péquiste après avoir perdu la course à la chefferie du Parti vert en 2008, a parlé vendredi au chef intérimaire du Parti vert, Jean Cloutier, pour tenter de trouver une entente. L'exécutif de la formation écologiste votera sur des modalités de remboursement lundi soir.

«À l'époque, ils n'avaient pas d'argent pour me rembourser, alors j'endurais une dette, mais maintenant, avec la nouvelle Loi sur le financement des partis politiques, ils vont recevoir des montants plus importants en financement public et, donc, ils devraient me mettre en priorité dans leur liste de remboursement plutôt que de donner un salaire au chef intérimaire», a affirmé Scott McKay en entrevue au *Devoir* plut tôt cette semaine.

En vertu de la nouvelle Loi sur le financement des partis politiques, en vigueur depuis le 1er janvier, le Parti vert recevra un minimum de 73000$. Et s'il réussit à recueillir 20000$ en financement populaire, le parti recevra 50000$ supplémentaires du Directeur général des élections du Québec (DGEQ).

«Nous avons eu une longue conversation amicale ce matin [vendredi] *pour regarder quels sont les scénarios possibles pour enclencher un processus de remboursement*, a confirmé le chef par intérim Jean Cloutier. *Je dois présenter à mon conseil exécutif lundi soir la proposition que Scott m'a faite.»*

Il rappelle par ailleurs qu'il avait eu le mandat, lors du dernier exécutif, de négocier avec Scott McKay les modalités de remboursement. *«Il y a une intention de rembourser Scott pour l'argent qu'il a bien voulu prêter pour la campagne de 2007.»*

L'an dernier, Scott McKay avait menacé de poursuivre son ancien parti pour obtenir son dû, mais on lui répétait sans cesse que le parti n'avait pas d'argent. Il déplorait notamment le fait que cette dette apparaissait toujours aux rapports financiers du Parti vert, une situation qu'il trouve toujours embarrassante. *«C'est un embêtement de voir mon nom dans le rapport financier du Parti vert chaque année»*, a réitéré le député de Repentigny.

L'an dernier, Scott McKay avait menacé de poursuivre son ancien parti pour obtenir son dû

«Je pense qu'on va s'entendre, mais cela veut dire qu'il faut qu'ils me remboursent le plus rapidement possible», a lancé Scott McKay, qui précise qu'il souhaite que cela soit fait *«dans le prochain exercice financier»*.

Le Devoir

Hydrocarbures : un projet de loi avant l'évaluation environnementale

ALEXANDRE SHIELDS

Comme les libéraux avant eux, les péquistes entendent présenter un projet de loi pour encadrer l'exploitation des hydrocarbures au Québec avant même d'en avoir évalué les impacts sociaux et environnementaux.

Selon ce que le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs a confirmé, le gouvernement Marois entend travailler au cours des prochains mois sur un projet de loi dédié spécifiquement à encadrer les filières pétrolières et gazières. Celui-ci doit être déposé au cours de la session parlementaire de l'automne. Il sera sous la responsabilité du ministère des Ressources naturelles (MRN).

Mais ce projet de loi, réclamé depuis longtemps par l'industrie de l'énergie fossile, sera élaboré avant que le gouvernement ait en main l'évaluation complète de la filière gazière. Le Parti québécois a en effet décidé récemment de confier de nouveau le dossier du gaz de schiste au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Ce dernier commencera son travail en s'appuyant sur le rapport que doit lui remettre le comité qui dirige l'évaluation environnementale stratégique du gaz de schiste.

Son président, Robert Joly, a toutefois précisé cette semaine au *Devoir* que ce rapport synthèse — basé sur un total de 76 études — ne sera pas transmis au gouvernement avant le mois de novembre. Le BAPE aura alors de quatre à huit mois pour étudier le controversé dossier et formuler des recommandations.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le président du Comité de l'évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste, Robert Joly, croit que le MNR pourra utiliser les résultats du rapport de son comité même s'il ne sera dévoilé qu'au moment de l'élaboration d'un projet de loi pour encadrer l'industrie pétrolière.

M. Joly estime tout de même que le MRN pourra utiliser le fruit des travaux de son comité. *«Je pense que le rapport qu'on va remettre ne sera pas inutile pour autant, même s'il y a quelque chose sur la table. Il va y avoir une discussion s'il y a un projet de loi qui est mis sur la table. Le rapport va arriver à temps pour l'alimenter.»* Toutes les études commandées par le comité devraient être terminées d'ici la fin de l'été, a précisé son président dans le cadre d'une présentation au salon international des technologies environnementales Americana 2013. Celles-ci sont rendues publiques au fur et à mesure qu'elles sont reçues.

Que faire du pétrole?

Tout indique par ailleurs que le gouvernement n'aura pas complété d'évaluation environnementale de la filière pétrolière avant le dépôt d'un projet de loi. Les péquistes n'ont toujours pas annoncé quelle forme prendra celle-ci. Pauline Marois a récemment promis de mandater le BAPE pour étudier le cas de l'île d'Anticosti. On ne sait pas encore ce qui sera fait pour la Gaspésie. En ce qui concerne le possible gisement d'Old Harry, Québec n'a toujours pas en main le rapport de l'évaluation environnementale stratégique confiée à la firme Genivar par les libéraux. Ce document devait en théorie être remis en novembre dernier, mais le gouvernement Marois a accordé un délai supplémentaire à la firme d'ingénierie.

Chose certaine, le Parti québécois souhaite laisser les pétrolières exploiter les ressources d'or noir du sous-sol québécois. Les péquistes y voient une façon de consommer du pétrole d'ici au lieu de l'importer. Le gisement de Haldimand, le plus près d'une éventuelle exploitation, contiendrait 7,7 millions de barils d'or noir. Cela équivaut à 22 jours de consommation au Québec.

Lorsqu'ils étaient au pouvoir, les libéraux avaient l'intention d'adopter une loi pour encadrer les hydrocarbures avant d'avoir étudié les impacts de leur exploitation. Une situation qu'avait dénoncée le Parti québécois.

Le Devoir



Le DGE pourrait réclamer des remboursements

Le Directeur général des élections du Québec pourrait réclamer des remboursements aux partis politiques ayant perçu des contributions grâce à des prête-noms.

C'est ce que le bureau du DGE a fait savoir dans un communiqué publié vendredi en fin de journée, indiquant que des lettres avaient été acheminées à trois partis provinciaux et neuf autres municipaux pour les aviser de cette nouvelle mesure.

Les noms des partis visés n'ont toutefois pas été précisés par le DGE, qui indique avoir pris cette décision dans la foulée des révélations récentes à la Commission sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (commission Charbonneau).

Les contributions ayant été versées sous un prête-nom il y a plus de cinq ans ne devront pas être remboursées, écrit-on dans le communiqué. Par ailleurs, le DGE mentionne que les réclamations ne pourront être immédiates, puisqu'il lui faudra d'abord établir la liste des donateurs, le montant versé et la date à laquelle la somme a été donnée au parti concerné.

Plus tôt cette semaine, la commission Charbonneau a entendu le témoignage du vice-président principal de la firme de génie Dessau, Rosaire Sauriol, qui a indiqué que son entreprise avait versé plus de 1 million de dollars au Parti libéral du Québec et au Parti québécois entre 1998 et 2010. Il a déclaré avoir fait pour 2 millions de dollars de fausse facturation pour dégager de l'argent comptant afin de contribuer financièrement aux partis politiques.

Yves Cadotte, vice-président principal de SNC-Lavalin, a de son côté parlé de financement politique par des cadres de SNC-Lavalin dans les villes de Québec et Lévis. Ces cadres recevaient ensuite « un boni » plus généreux de leur employeur afin de les compenser pleinement, même une fois les déductions fiscales prélevées.

La Presse canadienne

Pas de « goût de beurre » pour la margarine

La margarine ne peut avoir un «goût de beurre», selon la Cour d'appel du Québec. Le tribunal vient ainsi infirmer pour une deuxième fois un jugement d'un tribunal inférieur dans cette cause opposant la compagnie Unilever au gouvernement du Québec. En 2008, des inspecteurs du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation avaient délivré un constat d'infraction à l'entreprise pour avoir mis en marché une nouvelle variété de margarine, la *«Becel Or au goût de beurre»*. La Cour du Québec avait jugé qu'il s'agissait d'une infraction à la Loi sur les produits alimentaires, qui interdit d'utiliser le mot «beurre» pour désigner un succédané de produit laitier, et avait condamné Unilever à une amende de 500$. Unilever avait porté cette décision en appel. La Cour supérieure avait ensuite renversé la décision qui avait été contestée par la Couronne. La Cour d'appel lui a donné raison et revient à la première décision en rétablissant la peine prononcée par la Cour du Québec.

La Presse canadienne

SOIRÉE BACCHUS

Brébeuf

À la présidence d'honneur



M. François Côté
Vice-président exécutif de TELUS et chef de la direction de TELUS Québec, TELUS Santé et TELUS Entreprises de risque

Tenue de ville

Information:
Fonds@brebeuf.qc.ca
514 342-9342, poste 5362

Jeudi 11 avril 2013, à 17h30
Ancienne Chapelle du Collège Jean-de-Brébeuf
3200, chemin de la Côte-Sainte-Catherine

Sous le thème de l'hémisphère Sud, en compagnie du sommelier Jacques Orhon

COMPLET !

Partenaire principal de la soirée
TELUS

Partenaires de la soirée
AIMIA LA FIDÉLITÉ INSPIRÉE · QUÉBECOR · BMO Banque de Montréal · CGI

Partenaires du service
POMERLEAU · RBC Marchés des Capitaux

Partenaire du traiteur
Fairmont Le Reine Elizabeth

Partenaire du sommelier
les services ménagers payette

En collaboration avec
LE DEVOIR

Transat Découvertes commandite 9 épisodes
de la nouvelle série télévisée à Évasion :
TOUT INCLUS SUR LA ROUTE
evasion.tv/emissions

transat Découvertes

C'EST COMME VOUS VOULEZ





SOUVENIRS DE LA MER BALTIQUE

VARSOVIE • VILNIUS • RIGA • TALINN • SAINT-PÉTERSBOURG • MOSCOU

↗ 15 JOURS/17 REPAS
↗ **DÉPART GARANTI** G 4 SEPT. 2013
↗ AUTRE DÉPART : 17 JUILL. 2013

À PARTIR DE **4299 $*** AIR FRANCE OU KLM
CIRCUITS TRAFALGAR



GRAND TOUR D'EUROPE

PARIS • AMSTERDAM • RHÉNANIE • LUCERNE • INNSBRUCK • VENISE • ROME • BAIE DE NAPLES • FLORENCE • RIVIERA FRANÇAISE • LYON

↗ 19 JOURS/26 REPAS
↗ **DÉPARTS GARANTIS**
G 6 MAI G 10 JUIN G 3 SEPTEMBRE
↗ AUTRE DÉPART : 16 SEPT. 2013

À PARTIR DE **3789 $*** AIR TRANSAT
CIRCUITS TRAFALGAR



DÉCOUVERTE IBÉRIQUE

MADRID • SALAMANQUE • PORTO • LISBONNE • SÉVILLE • COSTA DEL SOL • GRENADE • VALENCE • BARCELONE

↗ 17 JOURS/24 REPAS
↗ **DÉPARTS GARANTIS**
G 3 MAI G 22 JUIN G 13 JUILLET
G 27 JUILLET G 31 AOÛT G 7 SEPT.
G 14 SEPT. G 21 SEPT. G 26 SEPT.

À PARTIR DE **3649 $*** AIR TRANSAT OU BRITISH AIRWAYS
CIRCUITS TRAFALGAR



PANORAMAS D'EUROPE DE L'EST

VARSOVIE • CRACOVIE • BUDAPEST • VIENNE • PRAGUE

↗ 15 JOURS/21 REPAS
↗ **DÉPARTS GARANTIS**
16 MAI; 19 SEPT. ET 3 OCT. 2013
↗ AUTRES DÉPARTS
5 SEPT. ET 24 OCT. 2013

À PARTIR DE **3579 $*** AIR FRANCE



TRÉSORS DE CROATIE

ZAGREB • RÉGION D'OPATIJA • RÉGION DE TROGIR • MOSTAR • DUBROVNIK

↗ 14 JOURS/24 REPAS
↗ **DÉPARTS GARANTIS**
14 JUIN, 12 JUILL. 6 SEPT. ET 4 OCT. 2013
↗ AUTRE DÉPART :
20 SEPT. 2013

À PARTIR DE **3729 $*** LUFTHANSA OU AIR FRANCE



VILLES D'ART ET BOHÊME DU SUD

BUDAPEST • VIENNE • SALZBOURG • BOHÊME DU SUD • PRAGUE

↗ 12 JOURS/24 REPAS
↗ **DÉPARTS GARANTIS**
1er JUILL.; 16 ET 30 SEPT. 2013
↗ AUTRES DÉPARTS :
2 SEPT. ET 21 OCT. 2013

À PARTIR DE **3089 $*** AIR FRANCE



GRAND TOUR DE LA TUNISIE

HAMMAMET • TABARKA • DJERBA • TATAOUINE • DOUZ • TOZEUR • HAMMAMET OU PORT EL KANTAOUI OU SOUSSE OU NABEUL

↗ 16 JOURS/29 REPAS
↗ **DÉPARTS GARANTIS**
18 AVRIL, 18 SEPT. ET 16 OCT. 2013
↗ AUTRES DÉPARTS : 09 ET 23 MAI; 5 JUIN;
03 JUILLET†; 04 SEPT. ET 02 OCT. 2013

À PARTIR DE **1969 $*** ROYAL AIR MAROC



PARFUMS DU MAROC EN 4X4

MARRAKECH • ZAGORA • MERZOUGA • TINGHIR • OUARZAZATE

↗ 9 JOURS/14 REPAS
↗ **DÉPARTS GARANTIS**
13 ET 27 AVR.; 14 SEPT.; 12 ET 26 OCT. 2013
↗ AUTRES DÉPARTS
11 ET 25 MAI; 8 ET 29 JUIN; 20 JUILLET;
24 AOÛT; 28 SEPT. 2013

À PARTIR DE **1869 $*** ROYAL AIR MAROC



GRAND TOUR DE L'OUEST CANADIEN

CALGARY • REVELSTOKE • KELOWNA • VANCOUVER • VICTORIA • WHISTLER • KAMLOOPS • JASPER • BANFF

↗ 14 JOURS/13 REPAS
↗ **DÉPARTS GARANTIS**
6, 13 ET 27 JUILLET, 10 ET 31 AOÛT
↗ AUTRES DÉPARTS
29 JUIN; 14 JUILLET; 24 AOÛT 2013

À PARTIR DE **3699 $*** AIR CANADA

voyages EN DIRECT ANJOU
7375 BEAUBIEN EST
ANJOU
514-356-3156 OU **1-888-356-3156**
voyagesendirectanjou.com

Voyages Orientation Travel
1001 BOUL. DE MONTARVILLE
BOUCHERVILLE
450-655-1855 OU **1-866-655-5736**
voyagesorientation.com

***Départs de Montréal.** Prix par personne en occupation double basés sur les départs suivants : Souvenirs de la mer Baltique ; 4 sept. / Grand tour d'Europe ; 6 mai / Découverte ibérique ; 3 mai / Panoramas d'Europe de l'Est ; 16 mai / Trésors de Croatie ; 14 juin / Villes d'art et Bohême du Sud ; 1er juillet / Grand tour de la Tunisie ; 18 avril / Parfums du Marox en 4X4 ; 13 avril / Grand tour de l'ouest canadien ; 31 août, incluant le vol allez-retour au départ de Montréal, les transferts, les taxes et toutes les promotions calculées, ainsi que la prime de fidélité. Prix en vigueur au moment de l'impression (22 mars 2013) et valables pour les nouvelles réservations individuelles effectuées du 23 au 25 mars 2013, sous réserve de disponibilité. Certaines conditions s'appliquent. †Circuit de 17 jours. Pour les détails et conditions générales, veuillez vous référer à la brochure Transat Découvertes Édition 2012-2013. Transat Découvertes est une division de Transat Tours Canada inc., titulaire d'un permis du Québec (nº 825121).

Prix excluant le 2,00$/1000$ de services touristiques achetés qui représente la contribution des clients au *Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.*

G : DÉPART GARANTI

ACTUALITÉS

PRINTEMPS

SUITE DE LA PAGE 1

ne suis qu'une personne parmi tant d'autres. »

Les manifestants et les étudiants n'ont pas le monopole des blessures, mais la violence a laissé de profondes marques de part et d'autre du conflit. Physiques, comme en témoignent certaines cicatrices, mais aussi dans l'esprit des gens, dans une sorte de paranoïa collective. Réalisé par Éric Robertson et Bérénice Steevenson, le film *Dérives*, sur la brutalité policière, en témoigne. *« L'image des policiers chez votre génération est probablement* scrapée *pour les 50 prochaines années »*, soutient un étudiant, rapportant les propos de son père surpris par l'ampleur des affrontements.

Les traces sont multiples et de tous types. *Le Devoir* en recense dans ce dossier une douzaine. Pour le philosophe Christian Nadeau, la crise de confiance à l'égard des institutions en est une *« négative »* qui sera difficile à effacer. *« Ce que ça a révélé et ce qu'il reste encore, c'est l'ampleur de la dérive des institutions, celle du journalisme, de la police, mais aussi des institutions politiques*, note-t-il. *Il y a un pouvoir exécutif qui a oublié qu'il était au service de toute la population, mais qui a voulu jouer un jeu très dangereux en refusant toute forme de dialogue. »*

Ce professeur à l'Université de Montréal s'inquiète de la difficile reprise du dialogue entre les acteurs de la société. *« Et une telle chose n'est pas possible tant qu'il n'y aura pas admission des erreurs commises par les autorités publiques. La police a un énorme travail à faire de ce côté-là*, a-t-il dit, pourtant persuadé que les forces de l'ordre ne sont pas un bloc monolithique. *Il y a eu des manifs où ils ont fait un travail exemplaire.* […] *Le problème est que certains policiers finissent par internaliser l'image qu'on se fait d'eux. Je n'arriverai jamais à croire qu'ils font un bloc, sinon je ne serais pas capable de sortir dans la rue. »*

Absence de débat

L'ex-député de Laval-des-Rapides, Alain Paquet, qui négociait pour le gouvernement avec les étudiants, concède que les institutions ont été *« secouées »*, et en particulier les instances policières. *« On a vu que dans certaines manifs, des gens se sont bien comportés et d'autres ne se sont pas comportés correctement. »* Le droit de manifester est inaliénable, mais celui de pouvoir assister à ses cours aussi, poursuit-il. *« En aucune façon quelqu'un qui utilise un service ne peut avoir le droit de grève. Sinon, jusqu'où ça va aller ? »*

M. Paquet, aujourd'hui professeur à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, croit que la trace la plus tangible qu'a laissée le printemps, c'est l'absence de débat de fond sur l'éducation. Il déplore du même souffle la monopolisation du discours par les étudiants contre la hausse des droits de scolarité. Trop de formules toutes faites, erronées et sans nuances, ont selon lui été véhiculées par le mouvement. *« À l'intérieur de ce groupe, les étudiants ont compris comment utiliser les médias et les réseaux sociaux pour essayer de faire valoir un côté de la médaille »*, souligne M. Paquet.

Au-delà de la crise de confiance en la politique, Christian Nadeau remarque des retombées positives du conflit étudiant. *« Une plus grande partie de la population est prête à admettre que la politique, ça ne passe pas uniquement par les chemins traditionnels. Le "si t'es pas content, mets ta face sur un poteau", ça n'a plus de sens pour bien des gens, et c'est un gain énorme. Il y a quelque chose comme une idée de citoyenneté qui prend du galon au sein de la population. »*

Le printemps s'est aussi fait sentir jusqu'à l'automne et même l'hiver, alors que des étudiants ont dû mettre les bouchées doubles pour tout rattraper. *« C'est sûr que le retour en classe a été difficile, il y a eu du contenu délaissé, mais si on interroge la majorité des carrés rouges de cette grève, ils vous diront qu'ils ont énormément appris »*, affirme Philippe Éthier, coauteur du livre *De l'école à la rue*, avec Renaud Poirier St-Pierre.

Même si le mouvement est en veilleuse, il se réjouit néanmoins de l'effet du printemps sur l'éveil politique d'une certaine jeunesse. *« Beaucoup de gens ont travaillé à se mobiliser, ont appris un vocabulaire militant, ont appris à débattre »*, souligne cet ancien de l'exécutif de la CLASSE. Étudiant en histoire à l'UQAM, Xavier Lacroix est en quelque sorte un produit de la grève. À l'affût d'un projet mobilisateur pour sa génération, comme le fut la Révolution tranquille pour d'autres, il n'a pu résister à l'envie de s'impliquer dans le mouvement. *« On est sorti de l'atavisme dans lequel on était »*, note-t-il.

Son militantisme a tenu le coup jusqu'aux élections et résonne encore aujourd'hui alors qu'il s'est impliqué dans le Mouvement Québec français. *« Le mouvement étudiant m'a fait réaliser qu'il y a une action politique possible à l'extérieur du cadre politique »*, confie-t-il. Le changement est profond. *« Beaucoup de gens ont réalisé qu'on s'en allait nulle part et qu'il ne fallait pas attendre que la politique bouge. »*

Slogans, mèmes et graffitis

De *L'HAUSSEtie d'show* aux manifs à reculons et aux maNUfestations, en passant par les vidéos et textes de toutes sortes, le printemps aura aussi laissé une empreinte matérielle et artistique, avec toute sa production de pancartes et de banderoles, de slogans pastichés et de mèmes, de films et de spectacles d'humour, de danse et de chant. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Quelques carrés rouges en tissu accrochés à des balcons, une poignée d'affiches au fond d'un placard, des vidéos sur YouTube et des graffitis sur les murs, y compris ceux de certains établissements d'enseignement. *« C'est pas grand-chose, j'aurais espéré qu'il en reste beaucoup plus »*, déplore Maël Demarcy, réalisateur d'un document sur l'École de la montagne rouge, fondée par des étudiants en design à l'UQAM. *« Oui, il y a un éveil politique, mais je me demande à quel point il va rester des traces de tout ça »*, s'interroge le cinéaste.

Mais trop de témoignages ne servent pas toujours la cause. Christian Nadeau croit qu'il manque d'empreintes de la réflexion sur le printemps étudiant. *« Il y a énormément de commémoration comme si on parlait de la guerre 1914-1918. Tout le monde sort un livre et c'est vrai que j'y ai aussi contribué. Mais j'ai vu tellement de* scrapbooks *paraître sur la grève ou de livres de photos, et je n'ai pas vu un seul livre de réflexion »*, a-t-il soutenu, admettant que c'est peut-être là un *« tic de philosophe »*. *« La mémoire et la commémoration n'ont de sens que si elles permettent de se rappeler ce qu'on a compris de tout ça. Sinon, ça va être "Je me souviens", mais je ne sais pas de quoi. »*

Le Devoir



IRAK

SUITE DE LA PAGE 1

huit ans, au bout d'un moment, ce n'est plus qu'un attentat parmi d'autres. C'est un défi de continuer à traduire ce drame quotidien, surtout dans une guerre qui se combat à distance et dont on ne capture au mieux que les conséquences, les réactions. »

De 2003 à 2012, Kamber a rendu compte de cette réalité avec son appareil pour le *New York Times*. Du bout de son objectif, il a essayé de trouver un sens à cette impasse qu'il décrit comme *« l'incompétence criminelle du gouvernement américain ». « Les États-Unis ont pris un pays sans aucun plan pour l'après-chute du régime. Ils n'ont pas déployé la force de sécurité nécessaire pour éviter les pillages. C'était incroyable, tout a été détruit : l'eau, l'électricité, tout. Ça a posé les bases de tout ce qui s'est passé par la suite. »*

Dans un livre à paraître en mai, *Photojournalists on War : The Untold Stories from Iraq* (University of Texas Press, 300 pages), il donne la parole à ses collègues photographes américains, européens et arabes, qui racontent cette histoire terrible grâce à leurs images. Ceux-ci s'expliquent également dans une suite de textes. Le point de vue a le mérite d'être celui d'acteurs du terrain pour qui l'appareil photo est un instrument permettant de mieux voir le monde.

« Ce livre est une façon de régler nos comptes avec cette guerre, d'expier nos péchés, de nous confesser », explique Kamber.

Les points de vue se mêlent, amers, nostalgiques, troublés, engagés, libérés de la censure qui faisait le quotidien de leur travail sur le terrain. *« Il y a des limitations incroyables sur place. Tu te déplaces dans un véhicule avec des vitres épaisses de 20 cm. Si tu essaies de prendre des photos dans la rue, tu es exposé. Si tu essaies de travailler avec des civils, tu mets leur vie en danger. Les hôpitaux sont inaccessibles, les zones de combat aussi, les Irakiens ne te laissent pas prendre d'images après un attentat. Il n'y a pas d'explication possible. Tu as des milices partout, les gens crient, hurlent, s'agitent, courent dans ta direction en pointant leurs fusils. Tu n'as pas le temps de négocier, tu cours. Les gens sont effrayés, suspicieux, furieux. La raison a disparu du paysage moral. »*

À cela s'ajoute l'interdiction par le Pentagone de photographier des soldats américains blessés ou morts. Si certains commandants d'unités déployées sur place fermaient les yeux, convaincus que cette histoire devait être racontée, publier de telles images aurait coûté aux photographes leur autorisation d'accompagner l'armée dans ses différentes missions.

Or, c'est une guerre sans nuances, manichéenne, qui oppose l'Est à l'Ouest, où le journaliste n'est plus considéré comme un rapporteur indépendant, mais comme un ennemi lui aussi.

La liberté de mouvement est limitée, faisant de chaque déplacement un investissement psychologique et financier énorme. Chaque mouvement nécessite une équipe de sécurité, un traducteur, un ou plusieurs véhicules. Tous ont effleuré la mort. Certains n'y ont pas échappé.

« La nature du journalisme a changé au cours de cette guerre, dit-il, *avec l'implosion des médias américains, l'expansion d'Internet et des blogues, la disparition des grands titres de presse. Quasiment aucun média n'a les moyens de payer pour ce type de reportage. »*

Avec éloquence, les photographies qui jalonnent ce livre rappellent la capacité unique de l'image fixe à capturer le chaos, à le faire connaître. Elles donnent une réalité palpable à des événements que les faits traduisent sous la forme de lettres et de chiffres abstraits.

Associées aux souvenirs vibrants de leurs auteurs, ces photographies donnent une dimension supplémentaire à notre connaissance de ce conflit qui s'enlise.

Le Devoir

QUÉBEC

SUITE DE LA PAGE 1

(EMT) pour octroyer des fonds directement aux employeurs plutôt qu'aux provinces.

La ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale affirme qu'elle était au fait d'une *« rumeur »* qui laissait entendre que *« le fédéral se cherchait de la visibilité »* et qu'il prévoyait revoir l'entente sur le marché du travail qui avait été négociée avec les provinces en 1997.

« Mais je ne croyais pas que ce serait au prix d'un recul de 15 ans dans tous les travaux qui ont été faits pour l'employabilité au Québec et que ce serait une attaque directe au dynamisme économique du Québec basé sur la petite et moyenne entreprise », s'est indignée la ministre.

« Consensus québécois »

En vertu de cette entente sur le marché du travail, Québec touche 116 millions par année. Selon Agnès Maltais, 84 % des sommes, soit 97 des 116 millions obtenus pour l'année 2011-2012, ont servi à financer directement des mesures de formation et de préparation à l'emploi, et ce, principalement dans des entreprises de moins de 50 employés. *« La stratégie fédérale qu'ils nous proposent exclut les PME et exclut les personnes les plus éloignées du marché du travail. Ça va à l'encontre du consensus québécois. »*

Québec est, selon la ministre, d'une *« efficacité incroyable »* sur le plan de la formation et elle ne compte pas changer de modèle pour faire plaisir aux conservateurs.

« C'est notre champ de compétence. Il y avait 116 millions de dollars qui étaient livrés au Québec, là, on est en train de défaire tout ce qui avait été fait. […] *On va remonter une bureaucratie, on va ajouter des dédoublements, des chevauchements. Et ils veulent négocier ? Notre point de départ, c'est : on veut les sous, c'est ce que tout le Québec demande. »*

Son collègue des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Gouvernance souverainiste, Alexandre Cloutier, ne décollerait pas lui non plus. *« Les Québécois ne paieront pas en double. Tant et aussi longtemps qu'on va envoyer notre argent, ce n'est pas vrai que les autres provinces vont bénéficier de programmes dont le Québec ne bénéficie pas. Ça fait que s'ils créent un programme, bien, ils vont payer aussi pour le Québec, c'est aussi simple que cela. »*

Il répète que le gouvernement Marois en est un *« d'action »*, et qu'il entend *« défendre les Québécois par des gestes bien concrets »*, mais refuse de préciser quels sont ces gestes, au-delà des *« motions unanimes »* qui seront probablement adoptées à l'Assemblée nationale la semaine prochaine, qui ne sont que symboliques. *« Je vous ai dit qu'on allait poser des gestes et nous allons respecter notre engagement »*, s'est contenté de répondre le ministre.

Du côté de l'opposition officielle, oubliant sans doute que certains députés libéraux ont déjà dénoncé le peu d'écoute du fédéral, Sam Hamad a répété que le gouvernement Marois l'avait bien cherché. *« Lorsque vous coupez les ponts, lorsque vous faites le* show*, lorsque vous chicanez, lorsque vous perdez votre rapport de force, c'est sûr que vous n'avez aucune information sur ce que le gouvernement prépare et ça donne les résultats d'aujourd'hui. »*

Plus constructif, Christian Dubé, de la Coalition avenir Québec (CAQ), a pour sa part proposé d'unir les forces politiques au Québec pour faire front commun contre Ottawa. Affirmant que le gouvernement fédéral était à *« blâmer »* pour son *« improvisation »* et sa *« méconnaissance du Québec »*, le député caquiste espère que le gouvernement Marois *« n'ira pas en profiter pour faire un débat souverainiste »*.

L'opposition fédérale

À Ottawa aussi, les partis d'opposition ont dénoncé une fois de plus les nouveaux paramètres imposés par le gouvernement conservateur à ses ententes sur le marché du travail. *« Le gouvernement a pris la mauvaise habitude de ne jamais consulter les provinces*, a accusé le libéral Francis Scarpaleggia. *Le gouvernement n'écoute que l'écho de sa propre voix. Il impose plutôt que de consulter. »*

« Il vient imposer sa façon de faire, ce qui est totalement inacceptable », a renchéri le bloquiste André Bellavance.

Mais la secrétaire parlementaire aux ressources humaines s'est bornée à marteler le même discours que ses collègues depuis deux jours. *« Pour la première fois, les subventions pour l'emploi du Canada vont retirer les décisions quant à la formation de la main-d'œuvre des mains des gouvernements et les remettre où il se doit, entre les mains des employeurs et des employés, afin qu'on puisse créer de l'emploi. Le résultat sera que les gens seront formés pour des emplois qui existent réellement »*, a réitéré Kellie Leitch aux Communes, en avançant que sa ministre Diane Finley avait consulté les provinces. Dans les coulisses, on avait cependant reconnu que certaines provinces ont été approchées, mais pas le Québec.

Le Devoir

L'unanimité ?

Agnès Maltais a affirmé qu'en conférence téléphonique avec les partenaires du marché du travail, vendredi matin, *« tous étaient unanimes pour décrier ce qui se fait »*, précisant que *« le mot le moins fort était "malaise", le mot le plus fort était carrément "inadmissible" »*. Joints par téléphone en fin de journée, certains des participants à cette rencontre téléphonique n'étaient toutefois pas du même avis.

« Ça n'a pas sorti de ma bouche à moi, à moins qu'on n'ait pas la même définition du mot "décrier", a soutenu la vice-présidente de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), Martine Vaillant. *Ce que j'ai bien exprimé, c'est qu'à FCEI, on appuie le principe de rapprocher la formation des besoins des entreprises, mais qu'on a des petits bémols à l'égard que ça puisse permettre de préserver ce qui se fait bien dans certaines provinces. Et même au Québec, il y a des choses qui peuvent être perfectibles aussi. »*

Yves-Thomas Dorval, le président du Conseil du patronat du Québec, affirme pour sa part que bien que le Québec ait connu de beaux résultats en matière de formation de la main-d'œuvre, il *« traîne encore de la patte »* en comparaison avec le Canada qui, lui-même, est moins performant que la moyenne des pays de l'OCDE. *« On ne peut pas nier le constat que fait le fédéral selon lequel on a besoin de plus de résultats. »*

Le « Harper Canada »

Ottawa — Une agence gouvernementale a brièvement renommé le pays *« Harper Canada »*. Un communiqué de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique a récemment publié sur Internet un communiqué dont le titre, tout en majuscules, indiquait que *« Le Harper Canada investit dans les infrastructures de la municipalité d'Argyle. »* Un porte-parole de l'agence, Alex Smith, a indiqué qu'il s'agissait d'une simple erreur de rédaction qui a rapidement été remplacée par *« Le gouvernement Harper »*. Depuis 2010, des communiqués du gouvernement du Canada arborent le titre controversé de *« gouvernement Harper »* au lieu de « gouvernement du Canada ». Certains fonctionnaires se sont dits mal à l'aise par rapport à ce terme et ont critiqué le gouvernement en disant qu'il allait à l'encontre de règlements qui stipulent que les communications gouvernementales doivent demeurer non partisanes.

La Presse canadienne

Rectificatif

Dans l'éditorial intitulé *Les demi-vérités* publié dans *Le Devoir* du 21 mars, Jean-Robert Sansfaçon mentionne que Pierre Lavallée est le *« p.-d.g. de BMR »*. Il est plutôt à la tête de BPR. Toutes nos excuses.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h
Renseignements et administration : 514 985-3333

Le Devoir sur ledevoir.com
sur Facebook et sur Twitter

La rédaction
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel
Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avertir notre service à la clientèle. *Le Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Janvier de Mirabel, division de Quebecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation Sun Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.